LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.714 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — LUNDI 24 AOUT 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

LA GUERRE

Une grande bataille est engagée en Belgique

LES RUSSES PÉNÈTRENT VIGOUREUSEMENT EN PRUSSE

Les Motifs de la Guerre

Au milieu des premières nouvelles de la guerre, j'ai lu un livre curieux et tout d'actualité, publié l'an dernier : « l'Enigme allemande ». L'auteur, un rédacteur du *Figaro*, M. Georges Bourdon, y publie le récit de ses conversations avec des hommes politiques, des journalistes, des professeurs d'outre-Rhin, y compris le premier ministre de l'Empire. Le sujet de ces entretiens était toujours le même : « Voulez-vous nous faire la guerre ? » Chose curieuse ! Tous se récriaient. Déchaîner sur le monde les horreurs d'un conflit européen ! Ce serait abominable. D'ailleurs l'Allemagne a besoin de la paix, une guerre la ruinerait : elle y perdrait sa flotte marchande. Il est vrai que tous ajoutaient que l'Allemagne n'avait pas voix au chapitre ; que chez elle, l'opinion publique était absolument impuissante ; qu'elle faisait confiance à son empereur, et que s'il voulait la jeter dans des aventures sanglantes, le pays entier obéirait docilement. Entier, c'est peut-être trop dire. On ne s'attendait pas, je crois, à la docilité, à l'effondrement du parti socialiste.

Remarquons, cependant, quelques notes discordantes. Un des personnages interrogés donna, à une guerre éventuelle, un motif curieux : c'est que la France est riche. En 1870, l'Allemagne victorieuse n'a exigé de nous que cinq milliards. Nous les avons payés trop facilement, et notre prospérité s'est relevée trop vite. C'est, au bas mot, quinze milliards qu'il faut nous prendre. Bon motif pour revenir nous les faire payer, le couteau sur la gorge. Voilà un beau *casus belli*, plus digne, à ce qu'il semble, du chef d'une bande d'apaches, que du chef d'un gouvernement.

Deux autres raisons de conflits sont signalées. D'abord, l'Alsace-Lorraine. Vous n'en croyez pas vos yeux. Que l'Allemagne opprime deux provinces, françaises de cœur, ne pourraient être un motif de guerre pour la France ; mais pour l'Allemagne ! C'est trop fort. Et pourtant cela est. L'Allemagne s'étant fait de plus en plus détester des populations conquises, est dans une inquiétude mortelle. En vain la France est pacifique, cela ne peut pas durer. Le droit humain violé lui ôte tout repos. Elle ne peut recouvrer sa tranquillité qu'après nous avoir définitivement cassé les reins.

L'autre raison de conflit, c'est l'Angleterre. Celle-là, l'Allemagne la hait bien. Elle se trouve partout, dressée contre elle. Mais quel espoir de l'atteindre, gardée qu'elle est par les mers qui la baignent ? A Berlin, on s'est accoutumé à considérer la France, amie de l'Angleterre, comme un otage. Et l'on veut se venger sur nous de nos alliés.

Tels sont les motifs du conflit actuel. Comme cela concorde avec le mot naïf attribué à un prisonnier : « Ce n'est pas une guerre du peuple, c'est une guerre d'officiers ». Mais le peuple moutonnier suit un troupeau passif, et va à la boucherie. L'impératrice, dit-on, disait de la guerre de 1870 : « C'est ma guerre ». Celle-ci est la guerre de Guillaume II. On a beaucoup parlé de ses sentiments pacifiques. Pour ma part, je n'y ai jamais cru. Infatué de lui-même, et mégalomane comme il l'est, il serait mort désolé, si sur son lit d'agonie, il avait laissé l'Allemagne telle qu'il l'a reçue ; sans l'avoir agrandie. Sauf son prédécesseur immédiat, tous ses ancêtres ont accru leurs Etats héréditaires. C'est ce qu'aimait à rappeler son premier maître, Bismarck. La pensée qu'il ferait exception, lui était certainement insupportable. Il est vrai qu'il s'est laissé maintes fois arrêter au moment de déchaîner la guerre, d'où sa réputation d'ami de la paix. Mais il était évident qu'il finirait par succomber à la tentation, et il a fini par y succomber.

Pour son malheur, et pour celui de l'Allemagne : tout permet de le prévoir. Il s'est jeté dans les hasards les plus terribles en étourneau, provocant le monde entier, perdant l'alliance italienne, attirant sur lui et sur son unique alliée, les forces réunies de la France, de la Russie, de l'Angleterre, de la Belgique et de la Serbie, sans compter celles qui peuvent s'y joindre plus tard.

J'ai rappelé qu'il n'y avait pas de puissance de l'opinion publique en Allemagne, et que la nation se laissait docilement conduire. Mais lui pardonnera-t-elle une défaite ? Une guerre absurdement injuste n'a pas le droit d'être malheureuse. Il lui faut des victoires pour excuses. Il joue sa couronne, la grandeur de l'Allemagne, l'œuvre de son grand-père, et il met tous les atouts dans la main de l'adversaire. Ce serait un défi à toutes les vraisemblances s'il gagnait la partie.

Camille Pelletan

Attendons !

On se bat en Belgique... Il semble bien que, cette fois, ce soit la grande bataille attendue et annoncée depuis quelques jours, le choc formidable entre nos soldats qui viennent de passer la frontière à Jeumont et l'armée allemande massée en Belgique. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les dépêches assurent que l'action se trouve fortement engagée entre Namur et Charleroi, c'est-à-dire dans la région de la Sambre et de la Meuse, la terre historique où, il y a plus d'un siècle, les soldats de la Révolution multiplièrent en quelques jours leurs foudroyantes victoires.

Ainsi, c'est la Belgique qui demeure avec l'Alsace et la Lorraine le théâtre de ces premières opérations de guerre dont nous suivons, tout frémissants de la plus vive angoisse patriotique, les magnifiques épisodes.

Tout son territoire apparaît bouleversé et déchiré affreusement par les heurts et par les violences d'une guerre impitoyable. Après les grandes journées de sa résistance héroïque à Liége et autour de Liége, — grandes journées dont le souvenir glorieux revivra éternellement aux plus belles pages de l'Histoire, — cette vaillante Belgique a dû, dans l'intérêt stratégique que l'on sait, abandonner provisoirement sa capitale. Et tandis que l'armée se repliait sous le camp retranché d'Anvers, Bruxelles, ville ouverte, subissait avec un admirable esprit de résignation l'outrage d'une entrée des hordes allemandes sur son sol. A présent, c'est encore une terre belge qui sert de champ de bataille pour le grand choc engagé. Oui, on se bat en Belgique, et on s'y bat de plus en plus ardemment... Chaque jour, depuis le début de la guerre, c'est un sacrifice nouveau que ce pays consent à la cause sacrée pour laquelle elle a tenu à honneur de combattre.

Comment pourra-t-on jamais reconnaître la sublime grandeur de tous ces sacrifices ?

L'Angleterre et la France, ainsi qu'on le verra d'autre part, se sont mises d'accord pour fournir à la Belgique les 500 millions qui lui permettront de faire face aux charges imméritées que la guerre lui impose, et qui lui permettront notamment de payer les sommes réclamées par les bandits de grands chemins doublés de maîtres-chanteurs qui rançonnent indignement toutes les villes par où ils passent. Nous payons de notre argent, et c'est très bien. Mais nous ne nous estimerons pas quittes pour si peu.

Après avoir payé de leur argent, Anglais et Français payeront aussi de leur sang.

Ils commencent...

Le communiqué officiel publié hier affirme très simplement mais très fermement que « la France est résolue à tout faire pour libérer le territoire de son alliée » et que « son devoir n'aura été entièrement accompli que lorsqu'il ne restera plus un soldat allemand en Belgique ». C'est pour accomplir ce devoir d'honneur que les troupes françaises font face en ce moment aux forces allemandes qui ont envahi la Belgique. Les troupes anglaises débarquées à Ostende, à Boulogne et au Havre sont aujourd'hui concentrées en Belgique et elles opéreront de leur côté selon un plan stratégique que nous n'avons pas à connaître mais qui a été concerté d'un commun accord par les états-majors des deux armées. Chacun est à son poste et chacun donnera de tout son effort.

Attendons avec confiance !

CAMILLE FERDY.

LA GUERRE EN BELGIQUE

La grande bataille se livre entre Namur et Charleroi

Les Français seuls combattent les Allemands

Anvers, 23 Août.

Depuis ce matin, une grande bataille a commencé entre les armées française et allemande. La rencontre s'est produite entre Namur et Charleroi. On estime que la bataille durera deux ou trois jours.

Les détails précis manquent.

Paris, 23 Août.

A l'issue du Conseil de la Défense Nationale qui s'est tenu hier à l'Elysée, M. Malvy a déclaré :

— *Tout ce que je puis dire, c'est que la bataille est engagée, je n'en sais pas davantage.*

L'armée française prend l'offensive

Paris, 23 Août.

Il résulte de certains renseignements parvenus en dernière heure, que les troupes françaises, sur la frontière du Nord, auraient pris l'offensive.

Certains engagements se seraient produits dans la région de Charleroi.

Paris, 23 Août.

Des renseignements qui arrivent, l'armée française du Nord a pénétré en Belgique par Jeumont, se dirigeant sur Charleroi ; pendant que nos troupes qui combattent depuis plusieurs jours à Dinant, prononçaient une énergique offensive dans la même direction.

Une grande bataille est engagée sur ce point. Il n'y a en présence que des troupes françaises et allemandes.

Ni Anglais, ni Belges n'y prennent part.

On entend de Marchiennes une vive canonnade, depuis hier.

On signale que des renforts arrivent continuellement sur la ligne allemande, où leur grosse artillerie paraît en action.

De notre côté, la poussée se fait de deux points, avec une grande force.

Les détails manquent. On croit toutefois que la bataille s'étendra par suite de l'arrivée de nouvelles forces, des deux côtés, et qu'elle pourra durer plusieurs jours.

La Bataille fait rage autour de Charleroi

Paris, 23 Août.

La grande bataille en Belgique, commencée depuis hier, ainsi que nous l'avons annoncé, se poursuit avec une grande violence sur les deux rives de la Sambre, de Maubeuge à Namur.

Charleroi paraît être le centre de l'action. La ville aurait été prise, puis reprise.

A Jeumont et à Erquelines, on perçoit, depuis hier soir, le bruit d'une violente canonnade qui continuerait encore ce matin.

Des blessés français et allemands sont arrivés dans la nuit à Maubeuge, ainsi qu'un certain nombre de prisonniers allemands.

Les trains de la Compagnie du Nord ne dépassent plus les gares de Lille et de Maubeuge.

La marche des Allemands vers la frontière française

Ostende, 23 Août.

Deux colonnes allemandes marchent par le Sud vers la frontière française ; l'une par la route de Ninove-Grammont et Lessines, l'autre par Hal-Braine-Lecomte et Mons.

Les patrouilles de uhlans ont fait sauter une partie du chemin de fer et ont tué deux cyclistes à Tielst, beaucoup plus au Nord, entre Bruges et Courtrai.

Une escarmouche à Malines

Anvers, 23 Août (de source officieuse).

On annonce qu'une nouvelle escarmouche s'est produite hier à Malines, entre six uhlans et quelques gendarmes belges, trois Allemands ont été tués, les trois autres ont été fait prisonniers.

Les Allemands battus au sud-ouest de Bruxelles

Rosendael, 23 Août.

On apprend qu'au cours d'un combat qu'ils ont livré au Sud-Ouest de Bruxelles, les Allemands ont été battus.

La cavalerie allemande fuit devant les Anglais à Waterloo

Paris, 23 Août.

On lit dans le "Bulletin des Armées" du 23 août, que lors de la rencontre de la brigade de cavalerie anglaise avec une brigade de cavalerie allemande sur le champ de bataille de Waterloo, les Anglais ayant manifesté la velléité de s'élancer sur leurs ennemis, les Allemands tournèrent bride sans en attendre davantage.

Les Allemands ne sont ni à Gand ni à Ostende

Londres, 23 Août.

Le correspondant du *Daily Chronique*, qui est arrivé cette nuit à Folkestone, venant d'Ostende, télégraphie que les Allemands ne sont ni à Gand ni à Ostende.

La dernière nouvelle qu'il a reçue dit que l'avant-garde allemande est arrivée hier dans la vallée de la Dendre. Elle s'est avancée vers Alost, Erpe et Oordeghem.

Des cyclistes uhlans auraient occupé Wetteren la nuit passée.

Les Allemands à Liége

Amsterdam, 23 Août.

Le correspondant à Maestricht du *Nieuwe Rotterdamsche Courante* a appris d'une source excellente que la situation de la population de Liége est très sérieuse.

Hier, à 9 h. 30 du matin, un coup de feu a été tiré d'une maison située sur le quai des Pêcheurs. Aussitôt, les Allemands ouvrirent le feu avec un canon et détruisirent vingt maisons et tuèrent les propriétaires.

Peu de temps après, dix maisons de la place de l'Université furent incendiées et réduites en cendres, mais comme le feu menaçait de s'étendre trop les pompiers furent requis pour circonscrire le foyer.

En dehors des deux millions de livres sterling imposées à la province, la ville de Liége devra en payer quatre cent mille.

L'administration de l'armée s'est emparée des dépôts dans les banques privées. Les banquiers sortent de petites coupures, puisque presque toutes les pièces métalliques sont sorties de la circulation.

Les citadins doivent remettre toutes les armes en leur possession.

Les paysans sont invités à retourner aux champs pour la moisson.

La vie des étrangers à Liége est positivement incertaine.

La cavalerie belge s'arme avec les lances des uhlans

Anvers, 23 Août.

L'armée belge de campagne est de nouveau fraîche et alerte. La cavalerie surtout avait besoin de repos. Certains escadrons étaient restés en selle jusqu'à trente heures, les autres n'avaient dormi que trois heures sur vingt-quatre.

Depuis une semaine, on constate avec satisfaction que l'Allemagne, sans le vouloir ni le savoir, a bien fait les choses pour cette cavalerie belge. Partout, des chevaux, des lances, des selles ont été pris à des uhlans ou à des hussards. Les lances surtout sont appréciées, étant plus longues que celles des Belges. Elles sont d'ailleurs en acier et non en bambou comme celles des sujets d'Albert Ier.

L'entrée des Allemands à Bruxelles

Ce fut une immonde mascarade, dit le « Daily Mail »

Londres, 23 Août.

Commentant l'entrée des troupes allemandes à Bruxelles, le *Daily Mail écrit :*

L'arrogance allemande a eu satisfaction : un corps d'armée de 40.000 hommes a passé l'après-midi d'hier à défiler dans les rues de Bruxelles sans d'autre objet que de blesser l'amour-propre du vaillant petit peuple belge, et cela n'a été fait que pour obtenir un effet moral de l'autre côté du Rhin.

Les Belges n'oublieront jamais cela, me disait ce matin un vétéran, avec des larmes dans les yeux ; ils ne l'oublieront pas jusqu'au jour où le roi Albert aura défilé à la tête des troupes belges dans la promenade d'Unter der Linden.

Le sentiment qu'exprimait cet homme, c'est le sentiment de la Belgique toute entière. Tels sont les résultats de la politique allemande ; la réputation d'arrogance et de brutalité qui ont écœuré le monde civilisé tout entier, demeure, comme on le voit, sans rivale.

L'histoire du noble sacrifice consenti par la ville de Bruxelles afin d'éviter l'effusion du sang innocent devra être donné en exemple aux générations futures. Pas un coup de feu n'a été tiré ; c'est avec un mépris silencieux que la capitale belge a reçu son ennemi sans pitié. Quant à ce qui est de la nécessité tactique de cette visite, on peut l'apprécier à la lumière de ce fait, qu'à l'exception de quelques compagnies laissées en possession de la ville, l'armée allemande est allé camper à une quinzaine de kilomètres de Bruxelles, entre Waterloo et Nivelles.

L'impression à Paris

Paris, 23 Août.

La plupart des journaux commentent avec indignation le monstrueux cérémonial dont les Allemands entourèrent leur entrée à Bruxelles.

Ils disent que les Allemands se sont peints eux-mêmes, tels que trois semaines de guerre nous les ont montrés.

Ce fut une entrée de barbares. Mais de tous ces procédés criminels on ne manquera pas de s'en inspirer dès que l'offensive des alliés aura renversé la situation.

Bruxelles protégée par les Etats-Unis

Yprès, 23 Août.

On assure que le ministre américain, qui accompagna le bourgmestre lorsque celui-ci se porta à la rencontre des Allemands à leur entrée dans Bruxelles, informa le commandant des forces germaniques que son gouvernement l'avait chargé de prendre Bruxelles sous sa protection et de s'assurer si l'on y observait les lois de la guerre.

La France et l'Angleterre avancent 500 millions à la Belgique

Paris, 23 Août.

En raison des nécessités auxquelles la Belgique doit faire face par suite de la guerre, la France et l'Angleterre ont décidé de lui faire une avance de 500.000.000 de francs.

Le gouvernement français et le gouvernement britannique ont fait connaître au gouvernement belge qu'en vertu de cette décision ils tenaient à sa disposition cette somme chacun y contribuant pour moitié, soit 250.000.000 pour la part de la France, et autant pour celle de l'Angleterre.

La Guerre Aérienne

Un Zeppelin détruit à la frontière d'Alsace

Paris, 23 Août.

(officiel)

Le "Zeppelin n° 8" a été abattu sur la route de Celle à Badonviller.

Il venait de Strasbourg.

Le baron de Schoen à Munich

Bâle, 23 Août.

D'après la *Gazette de Francfort*, le baron de Schoen, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a été chargé de la légation de Prusse à Munich, en l'absence du titulaire, M. de Treutler, qui a été appelé au quartier général de l'empereur.

L'armée Russe victorieuse en Prusse

Trois corps d'armée allemands en déroute

St-Pétersbourg, 23 Août.

Après deux jours de combat, les Russes ont réussi, près de Gunbinnen, à mettre en déroute trois corps d'armée allemands, s'emparant de nombreux canons et prisonniers.

On annonce de source autorisée qu'ils ont occupé Insterbourg.

Saint-Pétersbourg, 23 Août.

L'armée russe a remporté de nouveaux succès importants près de Gunbinnen, sur la ligne Gunbinnen-Goldar-Lyck, à 40 kilomètres environ de la frontière.

Elle a renversé trois corps allemands, capturé de nombreux canons, ainsi que du matériel roulant et fait quantité de prisonniers et s'est emparée de Goldap et de Lyck.

Les combats livrés par les troupes russes dans la Prusse orientale marquent l'ouverture d'une brillante et décisive action de nos alliés.

Gunbinnen, dont les Russes se sont emparés, est un chef-lieu de province, sur la route de Koenigsberg et Dantzig. Fondée en 1724 par Guillaume-Frédéric Ier, Gunbinnen compte 10.000 habitants. C'est dans cette province que se trouve Tilsitt, où Napoléon Ier signa la paix avec l'empereur de Russie Alexandre Ier.

Lyck s'élève sur le lac Somnau, au sud de Gunbinnen, dans la province de Posen, à la frontière russe.

Insterbourg, qui compte 150.000 habitants, est à l'ouest de Gunbinnen, dans le voisinage de Kœnigsberg. Fondée par l'ordre teutonique, qui y avait fondé une commanderie, cette ville présente un grand intérêt stratégique.

Les Allemands battent en retraite

Saint-Pétersbourg, 23 Août.

(communiqué de l'état-major du généralissime).

Les combats des 17, 18, 19 et 20 août, dans la Prusse orientale ont été livrés avec un grand acharnement.

L'esprit des troupes est excellent.

Le front de combat s'étend sur quarante verstes.

Les troupes russes ont occupé Goldap.

La retraite du XXe corps allemand, aux environs de Lyck, ressemblait à une déroute.

Dans la région de Willenbourg, les troupes ennemies évacuent la frontière.

La population allemande abandonne les villages et fuient vers le Nord.

Le 20, dans les environs de Gunbinnen, l'armée allemande engagea dans un combat trois corps d'armée qui tentèrent d'envelopper l'aile droite russe.

C'est de ce côté que le combat atteignit son plus haut degré d'acharnement.

Les troupes du centre russe prirent l'offensive et s'emparèrent de nombreux canons.

L'ennemi demanda un armistice pour enterrer ses morts. Cette demande fut rejetée.

Le 21, la victoire couronna les efforts de l'armée russe.

Les Allemands, qui ont subi des pertes énormes, se replient, poursuivis par les troupes russes.

Succès russes à la frontière autrichienne

Saint-Pétersbourg, 23 Août.

(communiqué de l'état-major du généralissime).

Sur le front autrichien on ne signale, jusqu'au 20 août, aucune collision sérieuse aux environs de Berestetschka.

Les Russes ont chassé dans les marais un escadron du 9e hussards et lui ont fait prisonniers deux officiers et cent cinq soldats.

Les troupes russes ont obligé un ba-

taillon autrichien à évacuer la bourgade russe de Rasa.

Les Russes se sont emparés de matériel de chemin de fer

Paris, 23 Août.

Au sujet de la brillante victoire des Russes dans la Prusse Orientale, le *Temps* dit que l'armée russe s'est emparée, non seulement de nombreux canons, mais de matériel de chemin de fer allemand.

Etant donnée la différence d'écartement des voies ferrées russes et allemandes, la possession de ce matériel roulant allemand est précieuse pour les opérations futures de l'armée russe.

Le fils d'un ambassadeur blessé

Londres, 23 Août.

Le comte Peter Benckendorff, le plus jeune fils de l'ambassadeur de Russie à Londres, a été blessé au cours d'un engagement à la frontière russo-allemande.

Saint-Pétersbourg, 23 Août.

Indépendamment du comte Peter Benckendorff, un certain nombre de membres les plus connus de l'aristocratie russe, ont été tués ou blessés.

La cavalerie russe se distingue particulièrement

Londres, 23 Août.

Le correspondant du *Daily Mail* à Saint-Pétersbourg donne sur les combats les détails suivants :

« Pendant la retraite des Allemands, jeudi dernier, la cavalerie russe s'est particulièrement distinguée.

« Les régiments de la Garde se sont jetés furieusement contre l'ennemi.

« Le 3e escadron de la cavalerie de la Garde s'est emparé d'une batterie d'artillerie. »

Le « Rouleau à vapeur russe », ainsi que l'appelle le distingué correspondant militaire du *Times*, s'avance avec toute la rapidité possible.

La défaite des Autrichiens par les Serbes

Le gouvernement de Vienne avoue la déroute de Lonitza

Rome, 23 Août.

Un communiqué du gouvernement de Vienne admet que l'armée autrichienne a été récemment défaite par les Serbes sur la Drina.

Ce que fut la bataille

Nisch, 23 Août.

D'après les rapports reçus jusqu'à présent, neuf divisions autrichiennes avaient pénétré en territoire serbe, la Serbie ne pouvait pas opposer des forces considérables à ces 180.000 Autrichiens, mais ses soldats se battirent avec la plus grande bravoure et déjouèrent si bien toutes les manœuvres de l'ennemi que le combat se termina en une brillante victoire, l'ennemi se retira précipitamment vers les ponts où ont lieu maintenant des combats d'artillerie.

Cette bataille peut être considérée, en raison des forces engagées, de l'héroïsme des attaques serbes ou de l'opiniâtreté de la défense autrichienne, comme la plus grande qui ait été livrée jusqu'à présent dans les Balkans.

Les pertes autrichiennes

Nisch, 23 Août.

Après la victoire d'hier, l'armée serbe a poursuivi énergiquement les Autrichiens sur tout le front.

L'ennemi n'oppose aucune résistance et s'enfuit en toute hâte.

Ses pertes sont énormes.

D'après les renseignements recueillis jusqu'à présent, les 11e, 28e, 91e et 102e régiments ennemis auraient été complètement anéantis.

Le commandant en chef du 28e régiment est tombé sur le champ de bataille.

D'après le récit d'un officier du 28e régiment, qui a été fait prisonnier, le commandant en chef de la 21e division d'infanterie de la Landwehr aurait été tué dans le combat.

L'artillerie serbe a coulé neuf bateaux et huit chalands ennemis.

Les Autrichiens ont détruit l'embarcadère de Tecia.

On ne signale rien d'important sur aucun autre point du front.

Dans les Balkans

En Bulgarie

Sofia, 23 Août.

La direction de la Dette publique fait le communiqué suivant :

« En raison de la guerre européenne, qui a interrompu les communications postales et rendu impossible toute opération internationale, la direction de la Dette publique, en Bulgarie, informe les détenteurs de bons du Trésor bulgare payables à l'étranger, à la Banque de Paris et des Pays-Bas à Paris, ou à une autre Banque, qu'à partir d'aujourd'hui, jusqu'à nouvel ordre, elle tient à leur disposition, auprès de la Banque Nationale, à Sofia, le montant des bons échus, que les intéressés peuvent toucher à tout moment contre remise des effets du Trésor ».

Sofia, 23 Août.

L'opposition parlementaire publie un communiqué demandant la formation d'un Cabinet de tous les partis politiques qui resterait au pouvoir pendant la durée de la crise actuelle.

La revision du traité de Bucarest

Athènes, 23 Août.

On dément officiellement l'information publiée récemment et d'après laquelle M. Venizelos aurait fait au ministre de Bulgarie à Athènes des ouvertures tendant à la revision du traité de Bucarest.

Les Turcs détruiraient Smyrne si la ville était occupée

Athènes, 23 août.

On mande de Smyrne que les consuls étrangers dans cette ville ayant demandé au vali s'il était exact que les Turcs détruiraient la ville, dans le cas où une tentative d'occupation étrangère aurait lieu, le gouverneur répondit que telle était bien la décision prise par le gouvernement turc.

La situation en Albanie

Rome, 23 Août.

Le *Messaggero* dit que les nouvelles que l'on reçoit officiellement d'Albanie sont chaque jour plus graves.

Le ministre d'Albanie Mufid bey est arrivé à Rome. Il s'est rendu aussitôt à la Consulta, et a confirmé que la situation en Albanie, surtout au point de vue économique, est désastreuse.

Le *Corriere d'Italia* dit que le député Colonna, à la suite des nouvelles publiées sur la situation à Vallona, a déposé sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation à l'effet de savoir quelles mesures le gouvernement entend prendre en présence des menaces des insurgés musulmans dans l'Albanie méridionale.

Rome, 23 Août.

Le *Messaggero* annonce que le prince de Wied s'est enfui d'Albanie.

Le départ du prince d'Albanie

Rome, 23 août.

On dément la nouvelle donnée par un journal que le prince de Wied aurait quitté Durazzo. Les deux fils du prince ont seulement quitté la ville, mais tout porte à croire que le prince allemand ne tardera pas à en faire autant.

Rome, 23 août.

On mande de Bari au *Giornale d'Italia* que les fils du prince de Wied sont arrivés ce matin de Durazzo et ont poursuivi leur route pour Neuwied. C'est là ce qui provoqua le bruit du départ du prince d'Albanie.

Le Japon et l'Allemagne

C'est la guerre

Washington, 23 Août.

Le vicomte Chinda, ambassadeur du Japon, a demandé à M. Bryan de charger l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin de transmettre au chargé d'affaires japonais un message lui enjoignant de quitter Berlin dimanche matin, à 4 heures, si l'Allemagne n'avait pas, à cette heure, répondu à l'ultimatum.

Pékin, 23 Août.

Les Japonais ont ordonné au consul d'Allemagne à Moukden et aux Allemands en Mandchourie de partir immédiatement, faute de quoi ils seront arrêtés.

Un nombre considérable de Japonais est arrivé graduellement à Tsinan-Fu pour s'emparer du chemin de fer allemand, dans la province de Shantung, dès l'ouverture des hostilités.

La flotte japonaise devant Kiao-Tchéou

Londres, 23 Août.

Un télégramme de Tien-Tsin annonce que la flotte japonaise, accompagnée de plusieurs transports, ayant à bord des troupes, est arrivée aux environs de Kiao-Tchéou.

Elle commencera les opérations aussitôt que le délai fixé par l'ultimatum sera expiré.

Les navires et les forts allemands seraient prêts à offrir une vigoureuse résistance.

L'Italie et la Guerre

Déclarations de M. Delcassé

Rome, 23 Août.

M. Delcassé vient de faire au *Corriere della Sera*, de Milan, au sujet de la situation créée à l'Italie par la guerre européenne, des déclarations, dont nous extrayons les passages. M. Delcassé s'exprime ainsi :

— Il y a ceux qui pensent que la neutralité ne suffit pas : mais les Italiens seulement peuvent décider là-dessus. Quant à moi, ma conviction est que la neutralité, c'est déjà beaucoup. Le fait de l'avoir prévue ne m'empêche pas de l'apprécier dans toute sa valeur. C'est un des éléments heureux qui nous permettent d'augmenter notre confiance dans de bons résultats de la lutte qu'on nous a forcés à engager. C'est pour nous un avantage, un encouragement et une consolation. C'est un de nos plus favorables auspices.

A la question du correspondant du *Corriere della Sera*, qui lui demandait si l'Italie avait intérêt à rester, dans l'avenir, spectatrice inerte du conflit européen, M. Delcassé a refusé de répondre directement. Il s'est borné à exprimer les idées générales que voici :

— Le problème, dit-il, est très délicat et ce n'est pas à un étranger d'en suggérer la solution. La suggestion pourrait paraître intéressée. Je vous dirai seulement comment la question se présenterait à mon esprit si j'étais dans la nécessité de la prendre en considération. Naturellement, je ne puis pas vous dire ce que je ferais à la place d'un ministre italien, ni comment je résoudrais le problème. Je vous dirai seulement comment j'exposerai les données.

La crise actuelle, la plus grave dans l'Histoire pour la multitude des hommes en lutte, portera sans doute à un vaste remaniement de la carte d'Europe. Je crois que la carte d'Europe sera remaniée pour un siècle. Le prochain Congrès aura à accomplir une tâche plus grave et plus lourde que celle des diplomates réunis à Vienne après Waterloo. La distribution des bénéfices sera proportionnée aux sacrifices de chacun, la part de chacun sera proportionnée aux efforts. Chacun recevra selon son apport. Il est donc, dans l'intérêt d'une puissance quelconque d'arriver au Congrès ayant sa part d'actif. En ce moment, il faut penser à l'avenir plus que jamais. Il faut considérer l'arrangement définitif de l'Europe.

L'Europe, comment sera-t-elle distribuée après cette formidable crise ? Une des données les plus sûres est la suivante : L'Angleterre et la France resteront unies, non seulement par le souvenir sentimental du danger partagé, mais parce qu'elles ont les mêmes intérêts. Elles défendent, en effet, l'équilibre européen, contre les prétentions allemandes d'hégémonie, et toutes les deux auront toujours le même intérêt à sauvegarder cet équilibre. D'ailleurs à tous les points de vue, elles ont maintes raisons de rester d'accord. Il n'y a pas entre elles de concurrence économique. Elles se complètent l'une l'autre. Sur le terrain colonial, elles sont conservatrices. Leur empire colonial est si vaste que leur seul but, maintenant, est de le garder et de le bien administrer.

Qu'aurait à craindre de leur part l'Italie ? Rien absolument rien. La France et l'Angleterre n'ont, en effet, absolument rien à lui disputer, rien à lui arracher. Au contraire, l'Angleterre et la France ont tout intérêt à avoir en elle une amie commune. Ce n'est pas de sentiments que je parle, je parle d'intérêts politiques.

L'Italie serait dans la Méditerranée un grand élément d'équilibre pour l'Angleterre et la France. Ces deux puissances ne s'opposent pas aux aspirations de la conscience populaire en Italie. Mettons les points sur les i. Je suis certain que ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie, ne feraient jamais opposition à ce que Trente fût accordé à l'Italie. Quant à Trieste, l'adhésion de la France et de l'Angleterre est déjà acquise, et j'ai l'impression que même la Russie ne ferait aucune objection.

Pour le restant de l'Adriatique, parlons franchement : Ce ne serait ni la France, ni aucune autre puissance de la Triple Entente, qui vous disputerait Vallona. Croyez-vous qu'on en pourrait dire autant de l'Allemagne? Dans le cas où l'Autriche ne pourrait pas conserver toutes ses provinces actuelles, croyez-vous que l'Allemagne, si elle est à même de le faire, se laisserait barrer l'accès de l'Adriatique qu'elle vise avec toute la force de ses aspirations ? Non manifestement. Vous trouveriez donc l'Allemagne devant vous sur votre chemin si la destinée vous permettait de préparer la réalisation de vos ambitions légitimes.

Quel est donc l'évident intérêt de l'Italie ? D'un côté, elle voit un groupe de puissances qui peuvent l'aider à réaliser ses aspirations, et qui ont un intérêt à avoir en elle un élément d'équilibre dans la Méditerranée, de l'autre côté elle voit deux puissances qui lui barrent toute expansion. Ce n'est pas à moi d'en tirer les conclusions. Je comprends que le problème est très délicat, mais la partie est très grande et de la plus haute importance pour tous les pays.

La mobilisation italienne

Paris, 23 Août.

Un de nos confrères se dit informé d'une source digne de foi que la mobilisation générale en Italie a été fixée par le gouvernement royal au 27 août.

L'action navale dans l'Adriatique

Le bombardement de Cattaro

Rome, 23 Août.

Une dépêche de Cettigné au *Corriere della Sera* dit que la flotte française bombarde Cattaro.

Toutes les montagnes environnant le golfe sont occupées par des soldats monténégrins qui tirent sans cesse sur les garnisons des forts.

Un assaut général est imminent.

Navires autrichiens coulés

Milan, 23 Août.

L' « Avanti » parle d'un nouveau combat naval dans l'Adriatique avec des navires autrichiens coulés et un débarquement anglais.

Le même journal annonce que la Grèce envoie des troupes à l'aide de la Serbie.

L'escadre autrichienne bloquée par l'escadre anglo-française

Paris, 23 Août.

L'escadre autrichienne s'est retirée au fond de l'Adriatique en présence de la flotte anglo-française qui lui est si supérieure qu'elle peut envoyer de forts détachements dans toutes les parties de la Méditerranée et dans les mers voisines où leur présence peut être nécessaire.

Un cuirassé et deux croiseurs autrichiens coulés

Paris, 23 Août.

On sait que le ministère de la Marine a annoncé officiellement que la flotte franco-anglaise de l'amiral Boué de Lapeyrère a coulé le grand cuirassé *Zriny* et le croiseur *Zenta*, tous les deux de la marine autrichienne.

Le *Times* annonce, d'autre part, que le *Szigetvar*, croiseur de 2.350 tonnes, du type *Aspern*, et monté par 300 hommes d'équipage, aurait subi le même sort, ainsi que deux torpilleurs dont le nom est inconnu.

Antivari base des opérations

Ancône, 23 Août.

On dit que l'escadre anglo-française, que commande l'amiral Boué de Lapeyrère, s'est concentrée entre les ports monténégrins de Dulcigno et d'Antivari. Le roi Nicolas est venu de Cettigné à Antivari pour conférer avec un officier de la marine française, qui, au nom de l'amiral, aurait demandé qu'Antivari serve de base aux opérations navales franco-anglaises.

Le roi Nicolas aurait accepté cette demande.

Sur mer

La flotte américaine dans l'Atlantique

Washington, 23 Août.

Les vaisseaux de guerre américains, qui se trouvaient dans les eaux mexicaines, ont été rappelés et se sont rassemblés près de la côte Nord de l'Atlantique.

La ruine du commerce maritime allemand

Paris, 23 Août.

Une dépêche de Londres résume ainsi l'état actuel du commerce maritime allemand et la situation des flottes austro-allemandes.

Le commerce maritime allemand a été réduit à l'inaction par les opérations des croiseurs anglais dans les différentes parties du monde.

La flotte allemande est incapable d'intervenir ou de le protéger, à cause de la présence de la flotte principale anglaise qui croise au grand complet et empêche toute intervention avec les croiseurs.

Déjà, sept pour cent du tonnage total allemand est entre les mains de l'Angleterre.

Vingt pour cent s'abrite dans les ports neutres et le reste se trouve dans les ports allemands sans pouvoir se déplacer ou chercher à se mettre à l'abri.

La navigation anglaise, sauf un pour cent, qui se trouvait dans les ports allemands à la déclaration de guerre, poursuit activement son travail sur toutes les grandes routes commerciales.

L'escadre allemande de Chine a été paralysée par la poursuite constante de l'escadre anglaise d'Extrême-Orient.

Les navires ennemis capturés

Melbourne, 23 Août.

Dix-neuf vapeurs allemands et un autrichien sont détenus dans les ports d'Australie.

Déclarations de l'amiral Bienaimé

Paris, 23 Août.

Interrogé sur le rôle des escadres anglo-françaises, l'amiral Bienaimé, député, et ancien chef d'état-major de la Marine, s'est exprimé en ces termes :

— Certains ont manifesté quelque étonnement de voir l'immobilité relative des flottes alliées, alors que celles de l'Allemagne et de l'Autriche sont encore en vue et que la supériorité des premières sur les secondes est incontestable. C'est un sentiment que je comprends au fond. Il me serait particulièrement agréable de voir écraser des escadres qui représentent un assez sérieux élément de force, et surtout d'infliger à l'orgueil de nos adversaires un coup qui lui serait certainement sensible, mais il faut distinguer et considérer que, par suite de la retraite complète des armées navales ennemies dans leurs bases d'opérations, celles-ci nous laissent, en fait, la mer absolument libre.

Le but suprême des forces maritimes alliées est donc dès maintenant atteint : L'Allemagne n'a plus de commerce maritime. Ses colonies restant à la merci des vainqueurs, son ravitaillement est arrêté. Dans ces conditions, on doit se demander si l'œuvre de destruction que l'on souhaiterait volontiers, qui n'est pas sans risques, et qui aurait l'inconvénient d'anéantir les navires ennemis, dont on peut escompter la remise aux vainqueurs après la guerre, est à accomplir. Je ne le crois pas, et cela parce que la défensive que permettent à des flottes retranchées dans leurs bases d'opérations, les mines sous-marines et les sous-marins à portée de leurs bases de ravitaillement, est particulièrement puissant, et qu'on ne peut pas l'affronter sans des risques hors de proportion avec les seuls avantages d'ordre moral qu'envisagent les personnes impatientes de combats navals. Si poussés un jour par la nécessité, les flottes allemandes et autrichiennes veulent tenter l'aventure, elles trouveront aux issues qu'elles voudront forcer, des flottes d'autant plus prêtes à leur répondre qu'elles auront su se conserver intactes.

D'ici là, je ne serais pas autrement fâché de voir nos flottilles offensives profiter de toutes les occasions que pourrait leur offrir l'imprudence de nos adversaires pour s'exercer ; mais ce ne sont là qu'opérations capables de nous remplir de joie si elles étaient heureuses, mais qui n'importent pas au résultat final.

Les paquebots français reprennent leur voyage

Melbourne, 23 Août.

Les paquebots français reprennent leur voyage. L'équipage du navire français *Saint-Louis* demande à être congédié, les hommes voulant rentrer en France pour se battre.

La barbarie allemande s'exerce aussi sur mer

Ils ont semé des mines dans la mer du Nord. — Deux navires marchands danois sont engloutis.

Londres, 23 Août (officiel).

Le vapeur danois Maryland, *ayant heurté une mine vendredi soir, a sombré. Un autre vapeur danois, le* Broberg, *témoin de cet accident, lança aussitôt deux chaloupes, lesquelles ne retrouvèrent aucune trace de l'équipage du* Maryland. *Le* Broberg *resta à l'ancre toute la nuit, puis, à 5 heures du matin, il recommençait ses recherches, quand ayant lui-même heurté une mine il sombra également ; mais, sauf un mécanicien, tout l'équipage fut sauvé et débarqué à Lowestopt.*

Ces faits se sont produits à 35 milles de la côte, sur la principale route suivie par la marine marchande.

Une protestation de l'Angleterre

Londres, 23 Août (officiel).

L'Amirauté appelle l'attention et renouvelle l'avertissement déjà donné aux puissances neutres sur les dangers de traverser la mer du Nord, les Allemands continuant à parsemer de mines les routes commerciales ordinaires.

Ces mines, semées à la débandade, ne sont pas conformes aux conditions de la convention de La Haye. Elles ne deviennent pas inoffensives après un certain nombre d'heures ; elles ne sont pas parsemées selon le plan militaire déterminé ou comme une opération distincte contre une flotte combattante, mais semblent distribuées au hasard pour attraper les navires de guerre ou de commerce anglais.

Par suite de ces procédés, les navires neutres de n'importe quelle destination sont exposés aux plus grands dangers.

Deux navires danois ont été détruits dans la mer du Nord à une distance considérable des côtes britanniques pendant ces dernières vingt-quatre heures.

On annonce aussi que deux navires hollandais venant des ports suédois ont été détruits par des mines allemandes dans le golfe de Finlande, hier.

Dans ces circonstances, l'Amirauté désire souligner l'importance pour les vaisseaux neutres aussi bien que britanniques de faire escale dans un port britannique avant d'entrer dans la mer du Nord, afin d'apprendre les routes que l'Amirauté a fait balayer et sur lesquelles ces dangers sont diminués autant que possible.

L'Amirauté, tout en se réservant la pleine liberté de représailles contre cette méthode nouvelle de faire la guerre, annonce que jusqu'ici elle n'a pas fait poser de mines et qu'elle s'efforce de garder les routes maritimes ouvertes pour le commerce paisible.

En Allemagne

La crise économique s'aggrave

Bâle, 23 Août.

On lit dans la *Gazette de Francfort* que la crise économique en Allemagne commence à devenir très grave.

A Karlsruhe, le prix du thé est monté de 30 à 46 marks.

Le Conseil municipal songe à fixer le prix des denrées.

Amsterdam, 23 Août.

On télégraphie de Berlin aux journaux hollandais, qu'une manifestation populaire aurait eu lieu à Berlin devant le palais impérial, en raison de la crise économique.

La foule réclamait du pain et des vivres.

Le *Reichpost* et tous les autres journaux autrichiens et hongrois font un appel à la population pour l'inviter à boycotter les produits anglais et français.

Les menaces allemandes en Haute-Alsace

Bâle, 23 Août.

Les *Basler Nachrichten* publient l'avis suivant du préfet allemand de la Haute-Alsace :

« Sur l'ordre du général commandant, si des habitants d'une commune prennent part à un combat contre nos troupes, non seulement ils seront fusillés, mais le bourgmestre le sera également et la localité sera démolie.

Les troupes ont ordre de fusiller quiconque héberge un Français.

L'accès des champs de bataille est sévèrement interdit et permis seulement aux personnes pourvues d'une autorisation du bourgmestre.

« Quiconque pillera les cadavres sera fusillé ».

En Angleterre

La création d'une légion étrangère

Londres, 23 Août.

Si les circonstances l'exigent, le gouvernement aura recours à la formation d'une légion étrangère, dont le commandement sera offert à lord Charles Beresford.

Pour le moment, toutefois, la situation ne nécessite pas cette création pour laquelle des concours très dévoués et très intéressants ont été offerts.

Les Atrocités allemandes

Les mauvais traitements infligés aux sujets russes

Saint-Pétersbourg, 23 Août.

On communique de nouveaux détails sur les mauvais traitements qui ont été infligés aux sujets russes, lorsqu'ils ont quitté le territoire allemand pour rentrer en Russie, par la Suède et la Finlande. Ceux qui ont principalement souffert sont ceux qui furent d'abord dirigés sur la ville frontière d'Eydtkuhnen, puis réexpédiés sur le Mecklembourg et l'île de Rugen. L'entassement des voyageurs était affreux. Certains d'entre eux furent mis dans des vagons à bestiaux et ne reçurent rien à boire ni à manger.

Les coups de poing et les coups de crosse n'ont pas été épargnés, même aux dames, non plus que les menaces de mort. Plusieurs Russes ont dû faire de longues marches à pied entre des haies de soldats armés et n'ont eu pour gîte, aux étapes, que des écuries de porcs.

Un grand nombre d'hommes, entre 17 et 50 ans, ont été arrêtés. Les maris ont été arrachés à leurs femmes, les enfants brutalisés et laissés seuls aux stations, malgré les cris de leurs mères qu'on poussait dans les vagons.

Parmi les personnes qui peuvent témoigner de ces horreurs, on cite le ministre Casse, le comte Constantin Pahlow, sénateur ; le prince Ouroussof, le général baron Kaulbars, le sénateur Gassman, M. Schreiber, membre du Conseil de l'Empire, le général Prescott, le comte Kaukrine, M. Pistolkers.

Il y a quelques jours déjà, la princesse Demidoff, femme du ministre de Russie à Athènes, et la princesse Orlof se rendant toutes deux de Bâle à Saint-Pétersbourg, par Copenhague, avaient eu à se plaindre des mauvais procédés dont elles avaient été victimes de la part des autorités allemandes. Malgré leur qualité, on les avait fouillées et l'on avait été jusqu'à examiner si leur coiffure ne serait pas à cacher des documents.

Les Allemands en Belgique

A Bruxelles, ils enlèvent chaque jour la recette des tramways

Ostende, 23 Août.

Le commandant du corps allemand de Bruxelles a fait afficher une proclamation rédigée en français et en allemand, disant qu'il est obligé par les circonstances de réclamer des prestations et demandant à la population de s'y conformer et de ne faire aucune agression contre les troupes sinon il serait forcé de prendre les mesures les plus sévères.

Les journaux de Bruxelles disent que les Allemands enlèvent chaque soir la recette faite dans la journée par les tramways bruxellois.

Sur les routes de la province de Flandre toute circulation des cycles et automobiles est interdite à moins de permis spécial délivré par le gouverneur militaire de la province. Les trains circulent assez irrégulièrement. Dans tous les villages et les villes des proclamations du bourgmestre recommandent le calme ainsi que la remise des armes. La population est anxieuse, mais calme.

A Bruxelles, les troupes allemandes occupent la banlieue et les villages environnants. Elles ne cantonnent pas dans Bruxelles.

A Paris

Réunion du Conseil de la Défense nationale

Paris, 23 Août.

Le Conseil de la Défense nationale, réuni ce matin à l'Elysée, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

L'assurance du risque de guerre

Paris, 23 Août.

Préoccupé de la situation dans laquelle se trouvaient un grand nombre de mobilisés titulaires de contrats d'assurance sur la vie, le gouvernement vient d'obtenir des Compagnies d'assurances sur la vie de notables modifications à leurs polices en ce qui concerne l'assurance du risque de guerre.

Jusqu'à ce jour, tout assuré devait, au cas où il prenait part à une guerre contre une puissance étrangère, souscrire un nouveau contrat en acquittant une nouvelle prime, sinon il n'était plus assuré, non seulement pendant la durée de la guerre, mais encore pendant un délai de huit mois à compter de la cessation définitive des hostilités que le décès fût la conséquence de la guerre ou qu'il fût dû à des causes indépendantes de la guerre.

Le ministre du Travail, qui a dans ses attributions le contrôle des assurances, a pensé qu'il pouvait demander aux Sociétés françaises d'assurances sur la vie d'apporter des améliorations à ce régime.

Voici celles que les Compagnies ont consenties :

La police de guerre pourra, dorénavant, être souscrite, non seulement par le mobilisé, mais même par toute personne y ayant un intérêt direct ou indirect (femme, parents, même tiers qui se porterait fort pour l'assuré).

La souscription peut être faite dans les formes les plus simples : lettre, missive, télégramme, etc., même par une déclaration devant l'autorité militaire. Elle doit avoir lieu dans le délai d'un mois, à partir du jour de la mobilisation individuelle. Ce délai est porté à 40 jours, pour les assurés déjà mobilisés à la date du 20 août.

Afin d'éviter autant que possible le décaissement immédiat de la surprime, les Compagnies en font elles-mêmes l'avance par un prélèvement sur la valeur de la police, ou lorsque le compte de l'assuré ne le leur permet pas, elles acceptent en paiement, un chèque ou même un simple engagement, pourvu qu'il soit garanti par le dépôt de valeurs au porteur.

Enfin, le délai de huit mois, dont il a été question ci-dessus, est ramené à trois mois et l'intérêt de retard dans le retard de la surprime est fixé au maximum à 3 1/2 % au lieu de 4 et 5 pour cent.

Le ministre du Travail et le ministre de la Guerre vont donner les instructions nécessaires pour permettre aux mobilisés et à leurs familles de profiter le plus tôt possible de ces facilités.

Les transports

Paris, 23 Août.

Le gouvernement militaire de Paris nous communique la note suivante :

« La période des vingt premiers jours de la mobilisation étant close, la liberté commerciale pourra maintenant s'exercer, grâce à l'amélioration des transports et aux mesures prises par l'autorité militaire pour que la réquisition qui était la règle devienne l'exception. »

Les volontaires étrangers

Paris, 23 Août.

Les engagements volontaires, au titre étranger, continuent sans interruption à l'Hôtel des Invalides.

Depuis deux jours, les médecins-majors ont examiné 8.000 hommes environ, dont deux tiers ont été reconnus bons pour le service et autorisés à contracter un engagement volontaire pour la durée de la guerre.

C'est le contingent américain qui a donné le meilleur produit. Tous les hommes présentés ont été reconnus bons pour le service.

Lorsque les hommes se présentent, on leur remet une formule d'engagement, divisée en deux parties. La première partie doit être remplie par ceux qui, tout en contractant un engagement pour la durée de la guerre, veulent conserver leur nationalité d'origine. La seconde partie est réservée à ceux qui, ayant également contracté un engagement pour la durée de la guerre, demandent à acquérir la nationalité française.

Ces opérations du recrutement ont commencé ce matin, à 8 heures. Un groupe de Russes, le premier, a été examiné ; puis les Belges, les Suisses, les Grecs, les Roumains, les Espagnols, les Sénégalais, nègres du plus beau noir, etc.

Tous les hommes engagés aujourd'hui seront dirigés sur le bataillon étranger stationné à Orléans. Le premier jour, les engagés étaient dirigés sur le bataillon stationné à Blois ; hier, sur celui stationné à Bayonne.

Très nombreux sont les volontaires qui se sont présentés ce matin. Presque tous les groupes, déjà disciplinés, étaient au complet à l'heure qui leur avait été fixée. Les rares retardataires étaient impitoyablement renvoyés à un autre jour.

Les hommes qui se présentent sont généralement bien constitués, mais, chose curieuse, on remarque parfois dans les groupes un boîteux ou quelque autre infirme.

Si les étrangers se présentent nombreux pour contracter des engagements volontaires, les Français ne sont pas moins empressés.

Les engagements de nos compatriotes ont lieu dans les bureaux de recrutement des arrondissements, aux bastions de Châtillon, de Bicêtre, etc.

On compte au bureau de recrutement de la Seine que les engagements volontaires des étrangers seront terminés mercredi soir.

Des prisonniers allemands arrivent à Valence

Valence, 23 Août.

Ce matin, à 9 heures, un train contenant un certain nombre de prisonniers allemands, blessés pour la plupart, est arrivé à Valence.

Un service d'ordre sérieux avait été organisé.

Le débarquement des Allemands s'est effectué sous les huées de la foule.

AUTOUR DE LA GUERRE

Le Vatican demande un armistice

Rome, 23 Août.

On assure que le cardinal Agliardi, vice-doyen du Sacré-Collège dans la première congrégation, aurait demandé aux cardinaux de proposer aux puissances belligérantes un armistice de quelques jours.

On a des raisons de croire, toutefois, que cette proposition ne sera pas transmise aux puissances vu son caractère peu pratique.

Les Français d'Allemagne

Berne, 23 Août.

Le consul d'Espagne a officiellement annoncé que les autorités allemandes ont assigné la ville de Baden-Baden comme lieu de séjour aux familles françaises résidant en Allemagne.

Chronique Locale

La Température

Belle journée, hier, assez chaude. Le thermomètre a marqué 17 degrés à 7 heures du matin, 25 degrés 3 à 1 heure de l'après-midi, et 22 degrés 4 à 7 heures du soir. Minimum, 16 degr. 6, maximum, 25 degrés 9. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait des hauteurs de 762 millim. 6, 762 millim. 9, 723 millim. 6. Le vent a soufflé faiblement de l'Ouest pendant toute la journée. La mer était belle partout en Méditerranée.

La Chambre de Commerce, désireuse dans les circonstances actuelles de provoquer les avis de ses ressortissants, a décidé de tenir *mercredi 26 courant, à 3 heures de l'après-midi*, dans sa grande salle, une réunion des présidents des syndicats commerciaux, industriels et maritimes de sa circonscription. Elle envoie, à cet effet, des lettres de convocation individuelles, mais, vu l'incertitude momentanée des communications postales quant à leurs dates d'arrivée, elle prie MM. les présidents des Syndicats patronaux de sa circonscription de se considérer comme convoqués et de bien vouloir venir mercredi 26 courant, assister à la réunion.

Arrivée de l' « Equateur ». — Le paquebot *Equateur*, des Messageries Maritimes, est arrivé hier de Beyrouth et Alexandrie avec 48 passagers. A son départ de Beyrouth, ce vapeur devait emporter des fonctionnaires et quelques députés turcs en même temps que 178 émigrants syriens. Mais le gouvernement s'étant opposé à ce départ on s'explique que l'*Equateur* ait un nombre de passagers aussi réduit. M. Poquignou, chevalier du consulat de France à Alep et le capitaine Pellier se trouvaient à bord de l'*Equateur* qui n'ayant pu accomplir aucune opération commerciale n'a apporté que 70 tonnes de marchandises diverses.

Mouvement des ports. — Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 21 navires, dont 18 vapeurs et 3 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : l'*Equateur*, des Messageries Maritimes, venant de Beyrouth, avec 48 passagers et 70 tonnes œufs, tapis et divers ; la *Ville-de-Madrid*, Compagnie Transatlantique, de Cette, sur lest ; l'*Eugène-Pereire*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 89 passagers et 263 tonnes vin, blé, divers, dont 161 tonnes en transit ; le vapeur hollandais *Besoëki*, de Batavia, avec 174 passagers en transit et 2.500 tonnes dont 500 tonnes sucre pour Marseille ; le vapeur hollandais *Orama* de Brisbane, avec 386 passagers dont 50 pour Marseille, et 4.000 tonnes en transit ; le vapeur italien *Rosa*, de Mersina, avec 3 passagers et 929 tonnes avoine ; le vapeur hollandais *Riouw*, de Batavia, avec 6.000 tonnes dont 2.000 tonnes bois, coprah, arachides.

Au départ : le vapeur anglais *Démétian*, parti pour Valence et Liverpool ; le *Louis-Fraissinet*, Compagnie Fraissinet, pour Toulon ; le vapeur anglais *Mohaesfield*, pour Gibraltar ; l'*Anatolie*, pour Casablanca ; l'*Algérien*, Compagnie Mixte, pour Oran ; le vapeur grec *Solaména*, pour Gibraltar ; la *Jeanne-d'Arc*, Compagnie Transatlantique pour Oran ; le *Numidia*, Compagnie Fraissinet, pour Bastia ; le vapeur anglais *Orama*, pour Glascow ; la *Ville-de-Madrid*, Compagnie Transatlantique, pour Alger.

La chasse aux maraudeurs. — Depuis quelques jours, le service de la Sûreté et les agents cyclistes ont entrepris une véritable chasse contre les maraudeurs qui dévalisent et terrorisent les campagnes dans certaines banlieues, même en plein jour. Hier et avant-hier, dix-huit de ces individus ont été arrêtés et écroués dans les quartiers de Sainte-Marthe et de Saint-Barthélemy. Les recherches vont se poursuivre très activement dans tous nos quartiers de banlieue de façon à tranquilliser nos populations suburbaines et surtout les familles qui exploitent des campagnes et dont les fruits constituent une des principales ressources.

Rapatriement d'Arabes. — Un certain nombre d'Arabes qui n'ont plus de travail à Marseille ont demandé à être rapatriés à Alger. L'administration leur ayant octroyé des passages, ils sont partis une centaine environ à bord de la *Ville-de-Madrid*, de la Compagnie Transatlantique, qui a pris la mer hier soir pour Alger avec 184 passagers.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu demain mardi, 25 courant, de 9 heures à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 1er 2e et 3e cantons et après demain mercredi, pour ceux des 4e et 5e cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Acte de probité. — Le brigadier-réserviste Counil, de la 40e batterie du 3e d'artillerie coloniale, a trouvé, rue Sainte, un porte-monnaie renfermant une certaine somme. Ce porte-monnaie est en dépôt au bas fort Saint-Nicolas, où son propriétaire peut le réclamer. Nos félicitations au brigadier Counil pour cet acte de probité.

Syndicat des Patrons Cordonniers. — Ce soir lundi à 5 heures, assemblée générale de tous les patrons cordonniers syndiqués ou non, au siège, 50, rue des Dominicaines. Ordre du jour : mesures à prendre en raison de la situation actuelle.

Les désespérés. — Une jeune fille, Henriette Clavel, à peine âgée de 15 ans, a tenté, avant-hier soir, de mettre fin à ses jours en se jetant à la mer dans le bassin de remisage du cap Pinède. Un passant, témoin de cet acte de désespoir, se porta au secours de la pauvre enfant qu'il put, non sans efforts, ramener au rivage, saine et sauve, mais fort malade.

Après avoir reçu les soins que réclamait son état, la jeune désespérée a été reconduite à ses parents qui habitent Septèmes. On ignore les causes de cet acte de désespoir.

Chronique des vols. — Pendant l'absence de M. François Polidori, chauffeur, des malfaiteurs ont pénétré, par effraction, dans son appartement, sis, 103, boulevard de Strasbourg. Après avoir bouleversé les tiroirs, les meubles, les armoires, les malfaiteurs sont partis en emportant une somme de 300 francs et un livret de caisse d'épargne portant dépôt de 1170 francs. Plainte a été portée au commissaire de police du quartier qui a ouvert une enquête et prévenu le service de la sûreté.

Les arrestations. — Sur mandat d'arrêt de M. de Possel, juge d'instruction, le service de la Sûreté a arrêté, avant-hier, le journalier Alexandre Mardello, 21 ans, demeurant rue Bouterie. Cet individu est inculpé de tentative de meurtre. Il a été écroué à la prison Chave, dans la soirée.

FEMINA-CINEMA-GAUMONT
Succès de *L'INTEGRE, LE CŒUR ET L'ARGENT*, etc. Aux ACTUALITES *Nos armées de terre et de mer, le premier drapeau pris à l'ennemi*, etc. Matinée à 2 h. 30. Soirée à 8 h. 30 avec la *MARSEILLAISE* chantée par M. Jean Barthel.

Marseille et la Guerre

COMITÉ D'ASSISTANCE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE

Nous publions à la 4e page notre cinquième liste de souscription, qui porte à

241.599 fr. 80

le total des souscriptions recueillies en faveur des familles atteintes par les nécessités de l'heure présente.

Loyers et déménagements

De tous côtés on nous demande pourquoi le gouvernement, après avoir décrété qu'un délai de quatre-vingt dix (90) jours serait accordé au paiement des loyers au-dessous de 600 francs, à leur échéance, selon les coutumes des lieux, ne s'est pas préoccupé en même temps des conditions dans lesquelles vont se trouver les personnes appelées à déménager à époque fixe.

A Marseille, plus particulièrement qu'ailleurs, cette question revêt un caractère important, surtout à l'approche de la Saint-Michel.

D'une façon générale en effet, il est de règle dans notre ville de procéder aux changements de domicile à la Saint-Michel, les baux ou locations verbales prenant toujours fin le 29 septembre. C'est une coutume locale tellement sacrée dans les mœurs qu'elle en est arrivée à avoir force de loi auprès de nos juges de paix appelés à cette époque de l'année à se prononcer sur des expulsions de plano contre des locataires récalcitrants. C'est donc fort justement que les milliers de ménages qui se trouvent dans ce cas, se préoccupent avant l'échéance du 29 septembre de savoir quelle sera leur situation dans le cas où ils se trouveraient dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements faute de pouvoir déménager à la date fixée, parce que dépourvus de ressources, ou, ce qui ne manquera pas de se produire, faute de moyens de transport en raison de la mobilisation des chevaux, camions, etc., etc.

Comme on le voit, la question est grosse de conséquences pour tous, riches et pauvres. A ce titre, nous la soumettons volontiers à la bienveillance des pouvoirs publics avec l'ardent désir de la voir solutionner dans le plus bref délai.

Dans les circonstances actuelles, au moment où tous les cœurs battent à l'unisson pour apporter, chacun dans la mesure de ses propres moyens, le concours le plus efficace aux œuvres de solidarité nationale, il serait cruel qu'on obligeât ceux qui ont contracté de semblables engagements, à exécuter la loi dans une heure aussi troublée. Nous demandons pour eux que l'échéance du 29 septembre soit reportée au 30 mars prochain.

Lettre d'un soldat de Cuges

La fibre patriotique vibre chez nos jeunes paysans avec autant de force que chez leurs frères des cités. On peut en juger par ces lignes que nous extrayons d'une lettre d'un enfant de Cuges, Eugène Long :

Mes chers parents, nous sommes à 15 kilomètres de la frontière ; nous attaquons ces jours-ci en Moselle, tout le monde est content, car on reviendra victorieux. *Partout où nous passons, c'est grandiose, les femmes nous donnent leurs bénédictions. Nous chantons la* Marseillaise *et le* Chant du Départ ; on ne peut pas nous tenir ; *nous languissons de leur faire goûter les balles françaises... En attendant, ne vous faites pas de mauvais sang ; c'est pour sauver la France que nous nous battons et que nous* sommes prêts à mourir.

10 Août.

...Nos avant-postes sont sur le terrain allemand... les Prussiens ont une frousse extraordinaire... Jusqu'à présent, nous ne souffrons de rien. J'espère toujours sauver la peau ; ayez du courage. Il me semble que nous sommes en manœuvres ; *on entend le canon, mais on ne s'effraie pas pour ça.*

Et en post-scriptum, ces mots qui traduisent la joie du soldat : « Demain, nous foulerons le sol de l'Alsace-Lorraine ».

Aux familles des militaires

Depuis l'ouverture des hostilités, nombreux sont ceux de nos concitoyens qui se sont rendus aux bureaux de la Place pour obtenir quelques nouvelles sur le sort de leurs parents qui combattent dans l'Est et en Belgique.

Pour éviter aux familles des militaires d'inutiles démarches, le colonel gouverneur de Marseille a fait afficher hier à la porte du bureau de la Place l'avis suivant :

« Le bureau de la Place prévient le public qu'il ne possède aucun renseignement :

1° Sur l'emplacement des corps mobilisés ;
2° Sur les blessés évacués sur Marseille ;
3° Sur les blessés ou tués à l'ennemi.

En ce qui concerne ceux-ci, les familles seront prévenues directement par les soins de la mairie aussitôt que le Ministère de la Guerre aura fait parvenir les noms.

Il n'y a donc qu'à attendre avec patience les renseignements qui seront envoyés immédiatement aux familles.

En se rendant à la Mairie, on ne peut que retarder la transmission. »

Croix-Rouge française

La Société de secours aux blessés militaires a ouvert ce matin son hôpital auxiliaire n° 3 dans les locaux des écoles du boulevard Gustave-Desplaces, contigu à l'asile de l'hospitalité de nuit de la rue Honorat.

Cet hôpital contient 140 lits. Il est administré par M. Melchior du Chaffaut et a pour comptable M. Ruche, ancien officier principal. Le service médical y est assuré par le docteur d'Astros, médecin chef, secondé par les docteurs Paul Gamel, Maurel, Sépet et Pagliano et MM. les pharmaciens Paret et Nalin.

Mlle Claire Viau y remplit les fonctions de surveillante générale ; Mlles Castanié, Suzanne Amic, Louise Ravin, Lavigne, Mmes Tavernier, Ch. Delenglade, Guérin, y dirigent les différents services médicaux et administratifs, assistées de nombreuses dames infirmières diplômées ou auxiliaires, également dévouées à leurs fonctions.

Cet hôpital est le troisième qu'organise la Société de secours aux blessés militaires, elle fournit ainsi 440 lits et assure en outre le service de l'infirmerie de gare où s'alimentent de repas légers tous les blessés traversant la gare et où sont sûrs aussi de trouver réconfort tous les voyageurs malades et miséreux qu'y amènent les tristes nécessités du moment.

Les Garibaldiens à Marseille

Hier, étaient de passage dans notre ville nos confrères italiens ; Camillo Marabini, du *Giornale d'Italia* ; Lamberto Duranti, de l'*Avanti !* et Guglielmo Miliocchi, directeur du *Popolo*, ancien député de Pérouse. Nos confrères, qui font partie en qualité de lieutenants du bataillon de garibaldiens et qui ont, à ce titre, combattu en 1912 à Janina, contre les Turcs, se rendent à Paris. Ils ont été appelés dans la capitale par Ricciotti Garibaldi, qui vient d'arriver du Mexique, et qui se propose d'organiser un bataillon de garibaldiens pour combattre contre l'Allemagne. Nos confrères, qui ont quitté vendredi l'Italie et se sont acheminés en France par la Corse, nous disent combien le peuple italien manifeste sa sympathie pour la France et avec quelle ardeur il désire que notre pays et ses alliés sortent vainqueurs de la guerre que l'Allemagne et l'Autriche ont déchaînée.

Pour eux, c'est avec un vibrant enthousiasme qu'ils répondront à l'appel de Garibaldi et qu'ils iront vers nos frontières faire le coup de feu pour la France et pour la République.

Nous savons que nos confrères ont du courage ; nous leur souhaitons bonne chance et nous leur disons merci !

Les volontaires italiens

Le Comité des volontaires italiens nous communique que la majeure partie des 3.000 inscrits qui ont été reconnus aptes au service sont déjà partis ou prêts à partir pour le dépôt d'Avignon, d'où ils seront dirigés par l'autorité militaire sur les différents points désignés.

Un nombre d'autres volontaires italiens désirant apporter leur concours à la généreuse nation française voudrait former dans le plus bref délai possible un corps spécial italien. Dans ce but, le Comité a demandé l'autorisation de préparer militairement ce corps spécial entièrement équipé et prêt à toute éventualité.

Pour couvrir les dépenses nécessaires une souscription sera ouverte dans la colonie italienne avec l'autorisation de M. le préfet des B.-du-Rh.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. le président du Comité, J. Caffiero, 40, rue Paradis.

Les effets du moratorium

La Chambre de Commerce nous communique la lettre suivante qui a été adressée au président de cette Compagnie par une maison de commerce de notre ville, concernant les effets du moratorium

Marseille, le 21 août 1914.

Monsieur le président de la Chambre de commerce, Marseille.

Monsieur le président,

Nous venons solliciter de votre obligeance quelques renseignements sur les effets du moratorium qui a été décrété par le gouvernement.

Notre banque nous avise qu'une traite que nous lui avions remise à l'échéance du 31 juillet, et que nous lui avions du reste réclamée avant échéance, a été protestée. Laissant de côté la question de la demande de rétrocession, que nous règlerons avec notre banque, nous vous prions de nous indiquer si les traites impayées au 31 juillet ont pu être protestées, malgré le moratorium qui avait été décrété le 31 juillet.

En outre, pour d'autres impayées, sans protêt, cette même banque nous débite du montant de l'impayé de fr. 0.60 de frais, tout en conservant l'effet pour un encaissement ultérieur pour lequel, sans doute, de nouveaux frais nous seront comptés. Si cela se renouvelle pour beaucoup de traites, les frais de recouvrement deviendront exagérés, d'autant plus que rien ne nous garantit que nos traites seront payées dès la fin du moratorium, ni même qu'elles aient bien été présentées.

En dernier lieu, pour certains autres effets, il nous est compté des intérêts moratoires au taux de 7 %. De sorte que nous ne comprenons pas bien tout ce système de moratorium, mais nous voyons tout de même que cela nous coûtera cher.

En résumé, ce que nous voudrions savoir, c'est quels sont exactement les droits de notre banque en ces circonstances.

En vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, etc.

Signé : BOYER et CAVAILLON.

A cette lettre, M. le président de la Chambre de Commerce a fait la réponse ci-après qui fixe, au moins sur un point, pour le moment, les commerçants qui se trouvent dans le cas exposé par MM. Boyer et Cavaillon.

Marseille, le 23 août 1914.

Le président de la Chambre de commerce de Marseille à MM. Boyer et Cavaillon, à Marseille, 55-57, rue du Bon-Pasteur.

Messieurs,

Nous nous empressons de répondre à votre honorée lettre du 21 du courant, reçue aujourd'hui seulement.

La première question posée par votre lettre peut être résolue négativement : il est aujourd'hui établi que les effets de commerce impayés au 31 juillet dernier n'auraient pas dû être protestés.

Nous nous occupons de la seconde question relative aux frais. Elle nous a été posée par MM. Nollly-Prat et Cie, et semble résolue par leur lettre avec une très louable entente des responsabilités et des intérêts engagés.

Nous allons publier la lettre à M. le préfet que nous rédigeons sur ce sujet.

Vous avez été bien inspirés, ainsi que MM. Nollly-Prat et Cie, en nous posant ces questions. Si toutes les maisons de la place aux prises avec des difficultés bancaires provenant de la situation actuelle veulent bien en faire autant, cela nous permettra d'étudier à fond dans la pratique, pour le bien de nos commettants et avec intervention officieuse immédiate, ces questions — dont le nombre et la diversité sont inimaginables, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte par les dépositions de mes collègues présidents de Chambres de commerce, vendredi 21 du courant, devant la Commission de législation commerciale où le nouveau décret de moratorium en préparation est à l'étude.

Il y a là des questions d'un intérêt immédiat, et aussi des questions à examiner pour le jour où les événements actuels provoqueront une étude législative.

Toujours tout à votre disposition, veuillez agréer, etc.

Signé : ADRIEN ARTAUD.

Sympathies roumaines

Des journalistes roumains qui se trouvaient ces jours derniers à Marseille, rejoignant leur pays, ont adressé à la Presse française, avant leur départ, la lettre suivante :

Chers Confrères,

Avant de quitter le sol de la douce France pour soulever l'opinion roumaine contre l'Autriche-Hongrie, notre ennemie séculaire, le personnel du « Bureau roumain d'informations politiques » tient à exprimer, avec ses saluts confraternels à la presse française, sont profond attachement à la France qui défend la civilisation contre la barbarie tudesque.

La cause roumaine ne doit pas être séparée, dans ces moments critiques, de celle de la France.

Vous avez une Alsace-Lorraine qui attend l'heure de la délivrance définitive. Notre Alsace, c'est la Transylvanie, dont les 4 millions de Roumains subissent le joug odieux du bloc germanique.

Le devoir de la Roumanie est de lutter avec toutes ses forces militaires aux côtés de la France, notre grande sœur latine.

Nous assurons nos confrères de la presse française que l'opinion roumaine, trompée un moment par les mensonges systématiques des agens d'informations viennoises et berlinoises, et hésitante devant l'attitude incompréhensible du chef de l'Etat roumain, saura reconnaître le chemin de l'honneur et du patriotisme, et fera son devoir.

C'est pour activer le triomphe de l'idéal de l'unité politique roumaine que le « Bureau d'informations politiques » transfère le champ de son activité à Bucarest.

Vive la France !

Marseille, le 21 août 1914.

Signé : le Directeur : *Mircea R. Sivianu;*
Le Secrétaire : *Emile M. Stoenescu.*

Opérations de classement des voitures

Une modification est apportée à l'emplacement indiqué pour les opérations de classement des voitures.

Les commissions de classement opéreront les 25 et 26 courant aux emplacements suivants :

Place d'Aix (caserne de la gendarmerie) ;
Prado (caserne de la gendarmerie au lieu de place Castellane).

Dons et Secours

La Société Coopérative la Butineuse, du boulevard Oddo, dont l'œuvre d'incessante solidarité n'est plus à louer, nous avise, par l'intermédiaire de son président, M. Cayol, ancien adjoint au maire, qu'elle a voté une somme de 500 francs à répartir de la manière suivante : 100 francs au Comité de secours de la Presse ; 100 francs au Comité de la Croix-Rouge ; 50 francs au Comité du quartier Arenc-Les Crottes ; 100 francs au Comité du quartier Oddo-Madrague-Cabucelle ; 50 francs au Comité du quartier Saint-Louis ; 50 francs au Comité du quartier Le Canet ; 50 francs au Comité du quartier Saint-Mauront.

Nos lecteurs trouveront à la 4e page une **Carte générale de la Belgique et de la frontière franco-allemande** *qui leur permettra de suivre les opérations actuellement engagées.*

La Mort du Pape

L'Inhumation de Pie X

Rome, 23 Août.

Ce soir, à 6 heures, le Chapitre de Saint-Pierre, accompagné des chantres de la chapelle Giulia, s'est rendu à la chapelle du Saint-Sacrement de la basilique de Saint-Pierre pour prendre le corps de Pie X. Une première absoute fut donnée par le vice-gérant, M. Cappetelli, puis six porteurs en capes noires ont transporté le corps dans la chapelle du Chœur où était préparé un triple cercueil et une table recouverte de damas rouge. Dans la chapelle du Chœur s'étaient réunis 22 cardinaux et le corps diplomatique. Près du Saint-Siège, les gardes nobles faisaient le service d'honneur.

Le cortège est arrivé à 6 heures 20 à la chapelle du Chœur et les chantres ont entonné le *Miserere*. Le corps fut déposé sur la table au milieu d'une vive émotion.

Après l'absoute, les porteurs ont recouvert le corps d'un drap de damas rouge et l'ont disposé dans un premier cercueil de bois de pin. Le chancelier du Chapitre a lu l'acte de consignation du corps de Pie X et M. Galli a prononcé l'oraison funèbre du Pontife. Le vice-préfet du palais a couvert le visage du Pape d'un voile blanc et le vice-préfet des cérémonies d'un autre voile. On a déposé dans le cercueil l'acte de consignation et trois bourses contenant des médailles frappées sous le pontificat de Pie X.

A 6 heures 50, le couvercle du premier cercueil a été fermé. La garde noble et la garde d'honneur palatine portaient les armes. Le cardinal della Volpe, camerlingue, le cardinal Merry del Val, comme archiprêtre de la Basilique, et M. Ranuzzi Bianchi, majordome ont apposé leurs sceaux sur le couvercle. A 7 heures 30, on a fermé aussi le couvercle du cercueil en métal et celui du troisième en bois d'orme.

Le cortège s'est formé de nouveau et le cercueil, escorté par les gardes nobles, a été placé sur un petit char que les Sam-Pietrini, surveillants de la Basilique, ont amené jusqu'à l'autel de la Confession, d'où la bière fut descendue dans les souterrains.

Les cardinaux se sont retirés alors, tandis que le gérant donnait une nouvelle absoute, puis les Sam-Pietrini ont déposé le cercueil dans un tombeau provisoire qui avait été préparé.

La cérémonie était terminée à 8 heures 10. Elle avait eu lieu devant un milliers d'invités. La Basilique était éclairée à l'électricité.

AU FEU

Lettres d'un Officier français

En marge des récits officiels nous donnant les grandes lignes des opérations, les lettres de nos soldats doivent figurer. Elles nous décrivent les épisodes, les faits d'armes isolés où s'affirme de façon saisissante la bravoure et l'héroïque intrépidé des hommes de France.

Voici une de ces lettres qui émane d'un de nos amis, brillant officier de cavalerie légère d'un régiment de Paris, qui appartint durant assez longtemps à la garnison de Marseille.

Ces lettres, d'une simplicité émouvante, constituent une sorte de carnet de route des opérations qui se déroulèrent au sud-est de Liége, sur les confins du Luxembourg.

Le 10 :

Quand le régiment eut quitté B..., j'ai reçu l'ordre d'aller avec mon escadron en reconnaissance sur la frontière de la Prusse rhénane.

Après avoir fait 180 kilomètres en deux jours sous la pluie, nous sommes arrivés dans un grand village appelé X... Nous avancions prudemment, lorsque nous apercevons un assez fort détachement de uhlans qui marchaient dans notre direction. Je donne l'ordre à mes hommes d'attaquer, et en moins de temps, peut-être, qu'il n'en faut pour l'écrire, nous étions sur eux.

Mes hommes ont été au-dessus de tout éloge et nulle phrase ne serait assez éloquente pour exprimer l'héroïque bravoure avec laquelle ils se sont battus, sabrant par-ci, sabrant par-là.

Nous avions bientôt tués quatorze Prussiens et fait le restant prisonnier.

Notre attaque a été si brusque que je n'ai eu dans cette lutte aucun homme hors de combat.

Malheureusement, je comptais sans la traîtrise de nos ennemis. Nous nous apprêtions à entourer nos prisonniers, lorsqu'un officier de ces derniers visant précipitamment un de mes brigadiers qui se trouvait à son côté l'étendit d'un coup de revolver.

Je t'avoue que je ressentis une violente émotion en voyant ce pauvre petit qui venait de se battre comme un lion sans avoir seulement une égratignure, tomber comme cela bêtement sous le coup d'un lâche.

En toute hâte nous le transportâmes dans le village, et là c'est avec joie que nous constatâmes qu'il n'était que blessé.

Je l'ai laissé aux mains de braves paysans belges qui, j'en suis sûr, le soigneront comme leur fils.

Voilà le résumé de mon premier choc avec les Allemands, et j'en suis particulièrement heureux, car c'est à moi qu'est revenu l'honneur de tirer les premiers coups de feu de l'armée du Nord.

Le 15 :

Je t'écris toujours de Belgique. Je suis avec mon escadron à quelques kilomètres des Allemands.

Hier, l'escadron a eu un engagement avec eux. Nous leur avons tué six cavaliers et mis le reste en fuite.

Ils sont lâches et ne tiennent pas devant l'impétuosité de nos hommes. Le moral est toujours très bon. Aies confiance, nous reviendrons victorieux.

Du 12 :

Je profite d'un moment de repos pour communiquer avec toi. Tout va très bien. Il ne nous manque rien.

Nos bons amis les Belges sont tellement heureux de nous recevoir qu'ils nous donnent tout à profusion.

Mon escadron continue à être admirable de courage. Aies confiance comme moi et à bientôt.

De telles lettres griffonnées face à l'ennemi ne sont-elles pas significatives ? — N.

Présent !

Déserteurs, insoumis, interdits, tous ont répondu à l'appel de la nation. — Les expulsés eux-mêmes se sont enrôlés.

Voici un fait qui démontre combien la France est aimée, même par ses plus mauvais enfants, et aussi par ceux qui, venus en France, se sont pris à l'aimer plus que leur propre pays :

Nous avons, tous ces jours derniers, relaté les résultats des rafles opérées par le service de la Sûreté aidé de divers gardiens de la paix. Ces opérations successives, effectuées dans un but d'épuration et de sécurité, étaient aussi destinées à retrouver certains déserteurs et insoumis que l'on recherchait depuis des mois et des mois.

De ce côté les rafles opérées n'ont abouti qu'à deux ou trois arrestations, d'ailleurs insignifiantes, puisqu'il s'agissait de vagabonds qui s'empressèrent de demander par quels moyens ils pourraient rejoindre leurs corps.

Les autres, et ils étaient nombreux, avaient disparu. On eut beau chercher et rechercher, faire des perquisitions de ci, de là, fouiller les meublés et hôtels, on ne les retrouva pas.

Dans ces conditions MM. Potentier et Dussaud, commissaires chef et sous-chef de la Sûreté ; Roquille, commissaire chargé du service des mœurs ; Douat et Ameil, commissaires chef et sous-chef des gardiens de la paix, firent dresser des listes de tous les individus signalés comme déserteurs ou insoumis, listes qu'ils adressèrent à la Place pour être contrôlées.

Et qu'elle fut agréable pour les chefs de notre police, la réponse de la Place ! A part quelques rares exceptions, pas dix en tout, sur près de 1.500 individus signalés, tous avaient répondu à l'appel du pays. Et, à côté de chaque nom, la Place avait simplement écrit : « Présent ».

Qu'elle était éloquente et réconfortante cette réponse ! Non seulement les déserteurs et les insoumis s'étaient présentés d'eux-mêmes dès les premiers jours de la mobilisation, mais encore les souteneurs avérés, les voleurs connus, les interdits, tous avaient répondu : « Présent ! » Pour eux, l'amour de la patrie et du devoir avait été plus fort que la paresse et le vice.

Présent ! aussi avaient répondu la plupart des expulsés, par la voie de nos consuls. Ils aimaient la France qui avait été bonne pour eux. Ils l'aimaient plus que tout. Et, de toutes parts, ils accoururent par centaines offrir leurs bras et leur poitrine pour cette belle et chère France, qui enseigne au monde la pratique de l'humanité, de la fraternité et de la liberté.

D'Italie, de Grèce, de Turquie, de Syrie, d'Arménie, d'Espagne, des centaines d'expulsés se présentèrent. Ils avaient fait le nécessaire auprès de nos consuls. Ils étaient prêts. Et ils furent enrôlés.

Ils voulaient se réhabiliter auprès de la chère France qu'ils adoraient. En leur ouvrant ses bras, la France leur a déjà beaucoup pardonné. — E. L.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La Situation en Belgique et dans l'Est

LE JAPON DECLARE LA GUERRE A L'ALLEMAGNE

La flotte anglaise s'apprête à occuper Trieste

(Communiqué officiel)

Paris, 23 Août (11 h. soir).

La bataille est engagée sur le front.

Dans les Vosges, la situation générale nous a déterminé à ramener en arrière nos troupes du Donon et du col de Saales. Ces pointes n'avaient plus, en effet, d'importance, étant donné que nous occupons la ligne fortifiée qui commence au Grand-Couronne de Nancy. Lunéville a été occupée par les Allemands.

A Namur, les Allemands font un grand effort contre les forts qui résistent énergiquement. Les forts de Liége tiennent toujours. L'armée belge est tout entière concentrée dans le camp retranché d'Anvers, mais c'est sur la vaste ligne de Mons, à la frontière luxembourgeoise, que se joue la grosse partie.

Nos troupes ont pris partout l'offensive. Leur action se poursuit régulièrement, en liaison avec l'armée anglaise. Nous trouvons en face de nous, dans ce mouvement offensif, la presque totalité de l'armée allemande, formations actives et formations de réserve. Le terrain des opérations, surtout à notre droite, est boisé et difficile.

Il est à présumer que la bataille durera quelques jours. L'énorme extension du front, l'importance des effectifs engagés empêchent de suivre pas à pas les mouvements de chacune de nos armées.

Il convient, en effet, pour apprécier cette situation d'attendre un résultat qui serve de conclusion à la première phase du combat. Si l'on procédait autrement, on fournirait à la presse des données divergentes et contradictoires, puisqu'une telle bataille est nécessairement faite d'actions et de réactions qui se succèdent et s'enchaînent de façon continue. D'ailleurs, des informations fournies au cours du combat sur la position momentanée de nos armées, risqueraient, d'autre part, de procurer à l'ennemi des renseignements.

Le renvoi provisoire des territoriaux

(Communiqué officiel)

Paris, 23 Août.

De nombreux militaires appartenant à la dernière classe destinée à former les dépôts des régiments territoriaux, se sont émus d'avoir été renvoyés provisoirement dans leurs foyers. Ce renvoi n'est que momentané. Il est basé sur les considérations ci-après :

1° Aucun réserviste ou territorial n'a manqué de rejoindre son corps. Le nombre des hommes de complément qui ont rejoint leurs corps a donc été tellement élevé que les dépôts se sont trouvés recevoir plus d'hommes qu'ils n'en avaient besoin.

2° Dans ces conditions, il était avantageux de laisser dans leurs foyers les hommes en excédent. Ils pouvaient se rendre utiles pour la moisson notamment. Cette mesure ne présentait aucun inconvénient, leur emploi n'étant prévu que pour une date encore éloignée de plusieurs semaines.

Le gouvernement a donc décidé de surseoir à l'appel de la classe susvisée, qui ne doit chercher d'autre motif au retard de deux ou trois semaines de sa convocation, que dans la patriotique ardeur que ses plus jeunes camarades ont mise à rejoindre les drapeaux.

Ce que disent les prisonniers allemands

A Montpellier

Paris, 23 Août.

On télégraphie de Montpellier au *Temps* :

« Un des prisonniers allemands détenus à la citadelle de Montpellier est un Lorrain, sous-officier, qui parle fort correctement le français. Il a dit à un officier qui l'interrogeait :

— Une révolution éclatera en Allemagne lorsqu'on connaîtra les mensonges de la diplomatie germanique, la mauvaise organisation des services d'arrière et l'insuffisance de l'armement. Où est donc tout l'argent fourni par le peuple ? Guillaume II passera un mauvais quart d'heure lorsque les Allemands, surtout ceux du Sud, connaîtront la vérité.

« Votre artillerie est admirable. J'ai pu en constater les merveilleux effets lorsque vos batteries de 75 ont détruit les retranchements que nos troupes avaient mis trois jours à creuser, en quelques minutes tout était démoli. La plupart des hommes étaient tués. Ceux qui avaient pu échapper à la mort se replièrent vers nous en poussant des cris d'effroi comme si une force surnaturelle était intervenue contre eux.

« Avec votre canon, conclut le sous-officier lorrain, vous pouvez aller au bout du monde. Quant à nous nous sommes heureux d'être vos prisonniers, nous préférons être gardés par des baïonnettes françaises que de subir le joug des officiers prussiens. »

A Perpignan

Perpignan, 23 Août.

Cet après-midi, à 2 heures, 125 prisonniers allemands, dont quelques-uns blessés, et parmi lesquels se trouvaient de nombreux sous-officiers, sont arrivés à Perpignan. Ils ont été conduits au port.

Les prisonniers ne cachent pas avoir beaucoup souffert de la faim. Ils disent qu'ils ont été trompés par leurs officiers qui leur déclaraient que le gros de l'armée allemande assiégeait Paris.

François-Joseph serait moribond

Rome, 23 Août.

Une dépêche annonce que l'empereur d'Autriche François-Joseph serait moribond.

L'Escadre anglaise va occuper Trieste

Paris, 23 Août.

La *Gazette de Venise* publie un entretien qu'un Anglais, ami de l'Italie et résidant à Venise, a eu avec une personnalité de son pays qui a été en rapport ces jours derniers avec l'amiral en chef de la flotte de la Méditerranée.

Cette personnalité lui a affirmé que la flotte anglaise s'apprête à occuper Trieste pacifiquement.

En effet, tout serait prêt pour l'évacuation des autorités autrichiennes de la ville.

La *Gazette* dit, en outre, qu'elle a pu se procurer une copie de la proclamation imprimée à Malte en langues anglaise et italienne, qui sera affichée dès que la flotte anglaise aura occupé Trieste.

En voici le texte :

Triestins,

L'Angleterre, amie séculaire et admiratrice de tout ce qui est italien, envoie par le moyen de sa flotte puissante et glorieuse un salut cordial à cette ville probe et industrieuse. Vous ne connaîtrez pas les rigueurs de la guerre ; mais l'ordre et la bienveillance ainsi que le plus grand respect pour la civilisation millénaire de votre pays.

Reprenez les communications sur votre mer et le commerce qui a été et sera toujours votre gloire et votre richesse, jusqu'au jour où un gouvernement choisi par vous selon vos aspirations, assurera pour toujours la liberté à Trieste, patriotique et généreuse.

L'amiral en chef de la flotte de la Méditerranée.

L'impression que cette publication produit en Italie est énorme.

Honneur à la Belgique

Paris, 23 août.

Sous le titre *Honneur à la Belgique*, le *Bulletin des Armées de la République* publie les lignes suivantes :

Dimanche 23 août, 22e jour de la mobilisation :

Si l'on nous eût dit, il y a trois semaines, ce premier dimanche de la guerre, où la France attendait la décision de Londres, que vingt-deux jours après nous aurions pu terminer tous nos préparatifs, et que sur tout le front ou presque, le territoire national serait indemne, qui donc l'eût admis sans conteste ?

Oh ! nous savons le prix dont fut acheté notre sécurité présente ! Nous savons quels en sont les ouvriers véritables. Nos troupes ont fait leur devoir.

L'héroïque nation belge a fait plus que le bien. Elle se devait à elle même ; elle nous devait aussi de défendre sa neutralité. Nous attendions tous de sa loyauté et de sa vaillance, mais elle a dépassé notre attente. C'est elle qui, par sa résistance obstinée, a permis notre mobilisation, notre concentration ; le débarquement de nos alliés dans nos ports, leur arrivée sur le front de bataille et l'organisation systématique de cette guerre en commun.

C'est de poitrines liégeoises qu'a été fait notre premier rempart. C'est la nation belge tout entière qui, donnant son sang, donnant son territoire, donnant sa capitale, a voulu que Liége et Anvers devinssent dans l'Histoire de synonimes de Thermopyles et de Marathon !

Frères Belges, nous vous avons apporté il y a 63 ans l'indépendance. Vous nous payez votre dette au centuple ; jamais nos fils et les fils de nos fils, à travers les siècles, n'auront pour vous assez de reconnaissance et d'amour.

L'armée belge ne cesse pas toute résistance

Ostende, 23 août.

Le bruit ayant couru dans certains milieux que l'armée belge, devant la supériorité numérique de l'ennemi, cesserait toute résistance, M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, déclare ce bruit sans aucun fondement. L'armée belge, dit-il, est en excellent état, et on peut avoir toute confiance dans l'issue de la lutte qu'elle soutient.

Le ministre insiste sur le fait que tous les forts belges résistent aussi bien à Liége qu'à Namur.

Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne

Londres, 23 Août, 23 h. 10.

Selon l'ambassade du Japon, le Japon aurait déclaré la guerre à l'Allemagne.

On attend d'heure en heure la nouvelle de Tokio annonçant l'entrée en action du Japon dont le plan d'opérations contre Kiao-Tchéou, tant sur terre que sur mer, est complètement prêt.

Tokio, 23 Août.

Le Japon a déclaré la guerre à l'Allemagne.

Héroïsme Belge

Le commandant d'un des forts de Liége met le feu à ses poudres et se fait sauter

Bruxelles, 23 août.

Le fort de Chaudfontaine à Liége a été le théâtre d'un acte d'héroïsme qui affirme une fois de plus, avec éclat, la valeur de l'armée belge.

Ce fort, qui commande la voie ferrée d'Aix-la-Chapelle à Liége, par Verviers, et le tunnel de Chaudfontaine, était commandé par le major Namèche. Il a été soumis, par les Allemands, à un bombardement continuel, extrêmement violent.

Lorsque le fort ne fut plus qu'un monceau de décombres et que le commandant jugea la résistance impossible, il barra le tunnel en y faisant entrer en collision plusieurs locomotives, et en mettant ensuite le feu aux fourneaux de mine. Sa mission était dès lors terminée.

Le commandant Namèche ne voulut pas, cependant, que le drapeau allemand flottât même sur les ruines de son fort. Il mit le feu à ses poudres et se fit sauter.

Un tel acte d'héroïsme se passe de commentaires.

Les opérations de la flotte franco-anglaise

L'escadre française prépare le bombardement de Pola

Rome, 23 août.

*Le journal italien l'*Aventi *annonce que la flotte anglo-française, composée de douze cuirassés et d'un cortège de torpilleurs, s'est emparée de l'île de Lussin et, de là, prépare le bombardement du port de guerre de Pola.*

Les Serbes poursuivent les Autrichiens en déroute

Nisch, 23 Août.

Après la grande victoire d'hier, l'armée serbe poursuit énergiquement l'ennemi qui n'oppose aucune résistance et s'enfuit en toute hâte.

Les pertes des Autrichiens sont considérables.

Plusieurs régiments ont été complètement anéantis.

D'après le récit d'un officier ennemi fait prisonnier, le commandant en chef de la 21e division d'infanterie de Landwehr a été tué dans le combat.

L'artillerie serbe a coulé à Ogratina neuf bateaux ennemis et huit chalands.

Les Mensonges Allemands

Bruits de révolution dans le Caucase démentis

Saint-Pétersbourg, 23 Août.

L'agence Wolff a répandu à l'étranger des nouvelles suivant lesquelles une révolution aurait éclaté dans le Caucase et aurait dégénéré en guerre intestine. Les régiments encore fidèles au gouvernement seraient aux prises avec les troupes ayant fait défection, et la population de la frontière, en présence de ces désordres sanglants, aurait demandé à la Turquie d'intervenir pour rétablir l'ordre.

Ces nouvelles, dit l'Agence télégraphique de Saint-Pétersbourg, sont caractéristiques des mensonges malveillants et systématiques par lesquels les agences allemandes et autrichiennes cherchent à tromper l'opinion européenne sur la situation intérieure de la Russie. L'Agence télégraphique de Saint-Pétersbourg est autorisée à déclarer qu'un ordre parfait règne dans tout le Caucase, dont la population a donné des preuves nombreuses de loyalisme. Non seulement il est faux que les indigènes demandent protection à la Turquie, mais ils se présentent en si grand nombre pour contracter des engagements volontaires, qu'on est obligé d'en refuser.

L'Agence télégraphique ajoute que plusieurs tribus entières ont récemment sollicité du vice-roi du Caucase l'autorisation de combattre dans les rangs de l'armée russe.

AVIS DE DECES

Mme veuve Adolphe Bompard, née Laurans ; M. et Mme Joseph Brenier, née Laurans, et leurs enfants ; M. et Mme Jules Pourcet ; M. Adolphe Monier ; M. et Mme Galice François ; M. et Mme Emile Bardet ; M. Gustave Salle et sa famille ; M. Eusèbe Bompard et sa famille, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Adolphe BOMPARD**, décédé à l'âge de 54 ans, muni des sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le lundi 24 août, à 5 heures du soir, rue Bergère, 61.

Le Syndicat des Négociants en chiffons et métaux fait part à ses membres du décès de M. **Adolphe BOMPARD** et les prie d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui lundi 24 août, à 5 heures du soir, rue Bergère, 61.

COMITÉ D'ASSISTANCE
DE LA PRESSE QUOTIDIENNE DE MARSEILLE

SOUSCRIPTION

en faveur des Familles atteintes par les nécessités de l'heure présente

CINQUIÈME LISTE

Nous publions ci-dessous la cinquième liste de souscriptions recueillies par les journaux de la Presse quotidienne de Marseille :

M. et Mme Marius Ainaud, 5 fr. — Mimi, 5 fr. — Mme Christine-G. Zafiropulo, 1.000 fr. — Alexandre-G. Zafiropulo, 1.000 fr. — T.-T. Chabalier, 10 fr. — J. Lieutaud aîné, fabricant de savon, 250 fr. — Les deux frères, 1 fr. 25. — Marius Faure, 50 fr. — Un Vétéran de 1870-1871, 2 fr. 50.— Mlle Magdeleine Briançon, 20 fr. — Restaurant du « Bœuf à la Mode », 20 fr. — Les deux sous-brigadiers des sous-facteurs et les sous-facteurs de la gare de Marseille-Saint-Charles, 160 fr. — Famille Louis Rimbaud et Mlle Castaldi, 40 fr. — A l'occasion de ma fête : sainte Jeanne, 5 fr. — Max Outrey, directeur du service colonial, 100 fr. — Gaston Crémieux, 115e territorial, 2e compagnie, S. M., 50 fr. — Joseph Fosse, pharmacien,100 fr.— Robert Fosse, 5 fr.— Léon Fosse, 5 fr. — Joséphine Galtier, 10 fr. — H. de P., 20 fr. — M. 1 fr. — A., 1 fr. — E.-G., 10 fr. — Marguerite Bertolini, 1 fr. — Loretté et Josette Charras, 5 fr. — A. Manival (2e versement), 20 fr. — Georges Michel, ingénieur des arts et manufactures, 100 fr.— Mme Georges Michel et ses enfants, 50 fr. — Syndicat des industries chimiques et commerces annexes, 100 fr. — Mme veuve Emile Timsit et ses enfants, 20 fr. — En souvenir de son fils bien-aimé, M. T., 5 fr. — Pour le retour de mon frère, 5 fr. — Mme veuve Ch. Falk, 25 fr. — M. et Mme Ribiollet, 25 fr. — Béranger, retraité des postes et des télégraphes, 5 fr. — Théophile Lèbre, percepteur, 100 fr. — Edmond et Elsey, 10 fr. — En souvenir de nos chers morts, 20 fr. — Louis Meyer (nouveaux quartiers), 25 fr. — André Bellaïs, étudiant, 20 fr. — S. Bellaïs, avocat, 50 fr. — Joachim Labie, rédacteur, 30 fr. — Armand Bloch, bijoutier, 20 fr. — Roger Bloch fils, 10 fr. — J. B., 10 fr. — Eugène Cauvin, 50 fr. — Société nouvelle des raffineries de la Méditerranée, 5.000 fr. — Gabriel Boyer, président du Conseil d'administration de la Société nouvelle des raffineries de la Méditerranée, 250 fr. — Charles Montfort, administrateur délégué de la Société nouvelle des raffineries de la Méditerranée, 250 fr. — Jansoulin, épicerie, 5 fr. — J.-B. Juvénal, bijouterie, 5 fr. — A. Cadot, 50 fr. — Henry Preyre, 300 fr. — S. Santi, 10 fr. — Comte de Demandolx-Dedons, 100 fr. — Union Maritime de Marseille, 500 fr.

Aïe et Cici (Saintes-Maries), 5 fr. — L. Bonnaud, directeur du Phare du Commerce, 100 fr.— Louis Chiris, 20 fr.— Xavier et Lagie, 5 fr.—Auguste Rondel, 100 fr.— Banque suisse et française, 500 fr.— Joseph Aguillon, 300 fr. — Germain, 5 fr. — Mme Germain, 5 fr. — Mlle Clavrie, 1 fr.— Clavrie, 1 fr.— Watson et Parker, agents maritimes, 200 fr.— Revertégat fils aîné, peintre, 200 fr.— F. S., 10 fr. — Constantin Haranas, 40 fr.— Auguste Blanqui, 500 fr.— Louis Tourasse, 20 fr.— Léon Clauzel, architecte, 50 fr.— Lucien, pour le retour de son parrain, 25 c.— Louis, pour le retour de son parrain, 25 c.— Henri, pour le retour de son papa, 25 c.— Edouard Oudin, 50 fr.— J.-J. Mandine, 25 fr.— Ruys et Co, agents de bateaux à vapeur, 300 fr.— J. Story van Blokland, 100 fr. — C.-J. Van der Waerden, 100 fr. — P. V., charpentier, 5 fr. — Claire, Jean-Gustave Gachet (de Brignoles), 3 fr.— Antonin Coulomb et ses enfants, 10 fr. — Docteur C. Rousse, 100 fr.— Louise Cornéty, 5 fr.— Société immobilière Marseillaise, 1.000 fr.— Paul Rousset, directeur de la Société immobilière Marseillaise, 50 fr.— Mlles Audon, tailleuses (Cheval-Blanc), 1 fr. — Aux Produits de la Corse, 10 fr.— Compagnie Générale Française de Tramways (réseau de Marseille), 1.000 fr.— G. Dumartin, sous-directeur de la Compagnie Générale Française de Tramways (réseau de Marseille), 100 fr.— Pierre Roland, avocat, 50 fr.— Société d'Acétylène dissous du Sud-Est, 250 fr. — Léon Auffan, 100 fr.— Otto Knap, courtier maritime, 100 fr.— Albert Semama, 1.000 fr. — Gugu et Gabi, 1 fr.— Mme veuve Strati Pétrocochino, 100 fr.— Félix Michel, dépôt des tramways à Arenc, 2 fr. 50.— Mme Boudet, 5 fr.— Emilienne-Alice-Germaine-Georges et Paul, 5 fr.— Louis Piot, agent maritime, 20 f. — E. T. R., caporal au 115e territorial, 20 fr. — Jeannine et Simone, 3 fr.— Mme N. Vidal, 10.000 fr.— Mme L. Courmettes, 10 fr.— M. P., 5 fr.— P. M., 5 fr.— V. A., 10 fr.— Fémina-Cinéma-Gaumont, 25 fr.

Gros Pierre et Petit Loulou, 5 fr.— Mme veuve Ferran, libraire, 100 fr.— Henri et Marie-Rose,pour le retour de leur papa et de leur oncle, 25 fr.— E. Duce, 50 fr.— De Bébé C., 5 fr.— Les 2 Paul, 2 fr.— La petite Marie-Rose Sarich et ses deux frères,10 fr.— Etienne-G. Zafiropulo, 1.000 fr.— Que Dieu protège la France, S. L., 1 fr.— Louis Ducreux, 200 fr. — H. C., bijoutier, 5 fr.— Pour que notre fils Alexandre retourne vite, 1 fr. — Pour le bonheur de ma Nanande, 1 fr.— La 4e section du 312e régiment d'infanterie de réserve, 8e compagnie, en cantonnement à Vallauris : anonyme, 1 fr. 50 ; Gassend, sergent, 1 fr.; Barjon, caporal, 50 c.; Mouton, soldat, 25 c.; Aubert, soldat, 25 c.; Pfister, soldat, 1 fr.; Balandier frères, soldats, 50 c.; Fraissinet, soldat, 1 fr.; Chaudoul, soldat, 10 c.; Brun, soldat, 10 c.; Jacomin, soldat, 20 c.; Franchini, soldat, 25 c.; Louis Fabre, soldat, 25 c.; Bouisson, soldat, 1 fr.; Tizot, soldat, 25 c.; Allio, soldat, 25 c.; Estrade, soldat, 15 c.; Dogliani, soldat, 25 c.; Givrogue, soldat, 25 c.; Bonnin, soldat, 25 c.; Bonnifay, soldat, 25 c.; Roubaud, soldat, 30 c.; Ginier, soldat, 15 c.; Féraud, soldat, 25 c.; Muscatelli, soldat, 10 c.; Mme Destembert, 5 fr.— Armande pour son papa qui est à la guerre, 2 fr.— H. D., 10 fr.— Un fascicule bleu, 5 fr. — Maison Allemand aîné (Cannebière), 50 fr. — L. J., abonné au *Petit Marseillais* (Plan-d'Orgon), 10 fr.— Jean Soulier, 5 fr. — Le personnel (usine) de la savonnerie Gustave Magnan et Cie, 30 fr. 25. — Blanche Rieu, pour le retour de mon frère, 5 fr. — M. et Mme J. Beaussier, 10 fr. — Mlle Marie-Thérèse Barra, 1 fr. — A. S., pour la gloire de la France, 4 fr. — C. R., 5 fr. — Antoine Coste (Droguerie Paradis), 20 fr.— Martineau, tailleur, 20 fr. — L. L., 5 fr. — Ernestine, 5 fr. — Hélène et Charles, 2 fr. — Mme veuve Pierre Pons et sa famille, 200 fr. — Association amicale philanthropique des agents de la Cie des Docks et Entrepôts de Marseille (1er versement), 100 fr.— Marie-Thérèse, pour le retour de son papa, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — Bachmann Baptistin, propriétaire du café Français, 50 fr. — M. D. M., 1 fr. — Mathilde et Joseph Malet, 10 fr. — Maria Luquet, 5 fr. — Joseph Manuel, 20 fr.

André Hardouin, 1.000 fr. — Charles Bory, grand café Glacier, 200 fr. — Maison Rose Blum, 16, rue de la République, 100 fr. — Maison Rose Blum, 12, cours Saint-Louis, 50 fr.— P. Griot, 10 fr.— Mme Dallung, 10 fr.— A. Nathan, avocat, 100 fr. — Un marchand de vin (2e versement), 2 fr. — Gustave Delestrac, juge de paix du 1er canton, 20 fr.— Personnel des agents des contributions indirectes, 707 fr. 50 c. — M... D..., 2 fr. — L... R..., 3 fr. — Lélé et Mijo, 10 fr. — J.-E. Collomp, 2 fr. — M. Fouque, professeur au Lycée, 20 fr. — Deux amies, Julia B... et Rose M..., pour le succès de la France, 5 fr. — Pour la paix, M... B..., 1 fr. — Pour Paul, R... B..., 1 fr. — Germaine, de l'Isle-sur-Sorgue, 1 fr. — Un officier de marine, 25 fr. — Fernande Sabatier, 5 fr. — Pour qu'on retrouve mon mari, 1 fr. — Pour qu'on retrouve mon frère, 1 fr. — V... L..., 10 fr. — Collecte faite parmi les employés, sans distinction de grade, des hospices de Sainte-Marguerite et de la Conception, 214 fr.

Lacroix, artificier, 25 fr. — Victor Eyriès, 10 fr. — Léon Valette, 5 fr. — Cinq petits de « La Famille », pour le retour des grands, 2 fr. 50. — Souscription faite parmi les employés et ouvriers de MM. Eugène et Charles Baron, de la Société des Oléonaphtes : Casasoprano, 5 fr ; Dusau, 5 fr. ; Capitani, 5 fr. ; Marsala, 2 fr. 50 ; Lieutaud, 2 fr. 50 ; Vette, 1 fr.; Domenge, 1 fr. 50 ; Jourdan, 1 fr.; Attenoux, 1 fr. ; Rey, 1 fr. ; Gieu, 1 fr. ; Eugène Baron fils, réservistes au 15e escadron du train des équipages, 25 fr. ; Marc Baron, 25 fr.; Thevenot, 10 fr. ; Palmero, 2 fr. ; Curetti, 10 fr. ; Mme Laugier, 50 c. — Les clicheurs du « Petit Provençal » (1er versement), 8 fr.

J. Mas, Compagnie F. A. O., Conakry, 50 fr. — L. Hess, Compagnie F. A. O., Coomassie (Gold Coast), 50 fr. — Charles Diemer, 200 fr.

Employés au *Radical* : Mme Maria, 1 fr. ; Mme Sarazin, 1 fr. ; Mme Rabou, 1 fr. ; Mme Mercier, 1 fr. ; Mme Emma, 1 fr. ; Mlle Emilie, 50 c.; Mlle Marie-Louise, 50 c.; Mlle Madeleine, 50 c. ; Grini, 1 fr. ; Viret, 3 fr. ; Paul, 1 fr. ; Jeannot, 50 c. ; Marie Artigues, 1 fr. ; Meiffren, représentant au *Radical*, 1 fr. ; Eyraud, chef vendeur au *Radical*, 5 fr. — Un pêcheur de Maldormé, 5 fr. — Marthe Laugia, 2 fr. — Martinet, dépositaire du *Radical* à Aix, 10 fr. — Mme Bernard, déléguée au Conseil départemental, 5 fr. — Mme Cauvin, née Bernard, 5 fr. — Daban et Bellieu, 50 fr. — Un marchand de journaux, 1 fr. — Collecte faite par un groupe de dames de douaniers (caserne Strasbourg), à répartir, 100 francs blessés militaires et 41 fr. 20 pour les familles des mobilisés, 141 fr. 20. — Antonelli, 1 fr. — France toujours ! 1 fr. — Les ouvriers et ouvrières de MM. Valentin Gros et Cie (lavoir de laines), 25 fr. 40.

Robert Laugier, notaire, 100 fr. — Louis Lagarde, 200 fr. — Etienne Nalin, 50 fr. — A. Jourjon, gérant de la maison B. Trayvou, 10 fr.— Henri Jourjon fils, 1 fr.— François Vicco, balancier, 1 fr. 50.— Baron de Samatan, 100 fr.

Total de la 5me liste.	**32.356 70**
Listes précédentes..	**209.243 10**
Total à ce jour....	**241.599 80**

C'est par erreur que nous avons indiqué, dans notre 4e liste : Paul Varrachan, souvenir de sa petite, 3 francs ; c'est Raoul Varrachan qu'il faut lire.

La souscription demeure ouverte dans les bureaux du *Sémaphore*, du *Petit Marseillais*, du *Petit Provençal*, du *Radical* et du *Soleil du Midi*. Les souscripteurs pourront s'y présenter de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures du soir.

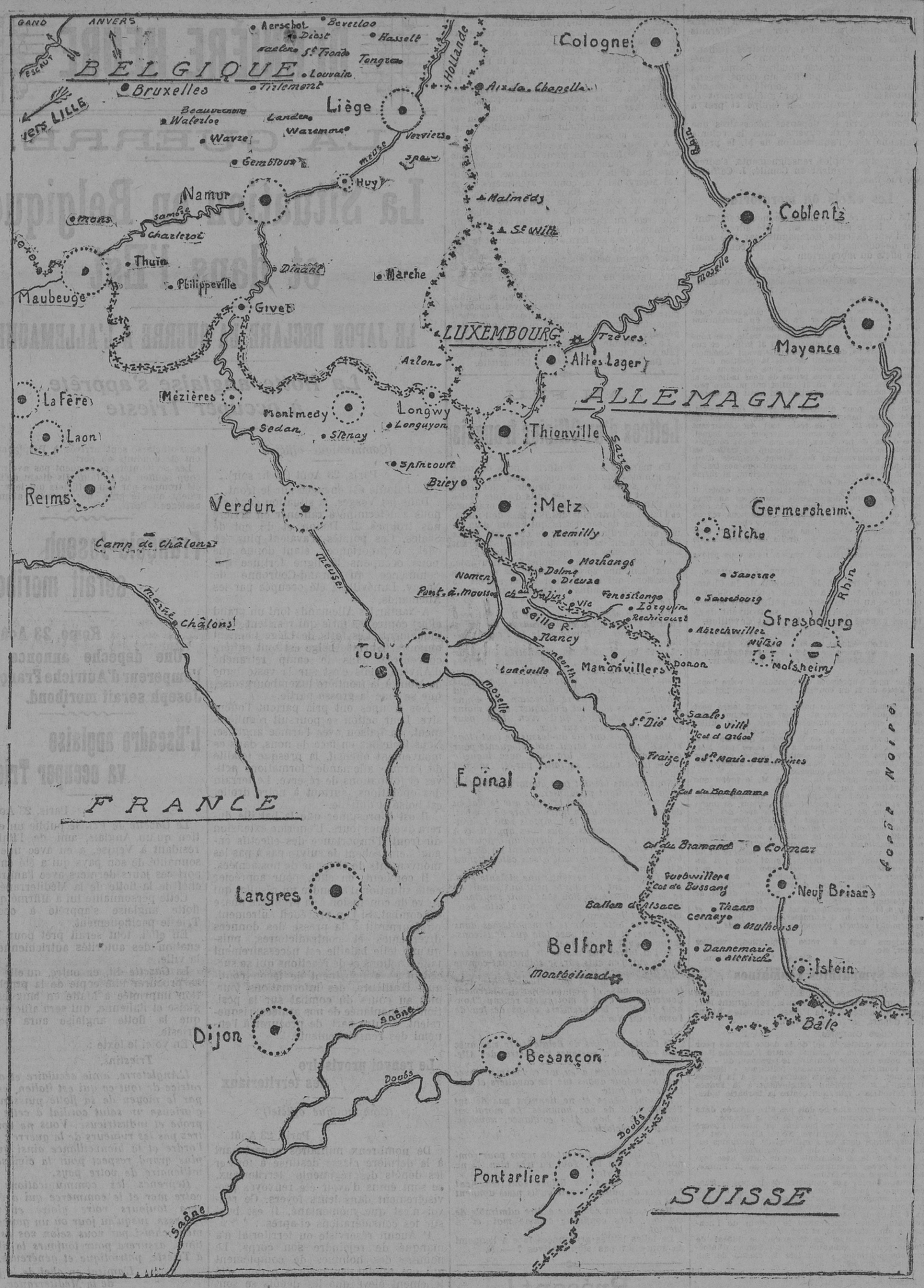

CARTE GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS EN BELGIQUE ET A LA FRONTIÈRE DE L'EST

Dans les Bouches-du-Rhône

AUBAGNE. — M. Pierre, maire de Marseille, qui avait fait appel, par l'intermédiaire de M. Lafond, aux fabricants potiers d'Aubagne, a reçu pour les enfants des veufs mobilisés, hospitalisés au Refuge du boulevard Baille, à Marseille, des dons de poterie ménagère de la part de Mme veuve Decroix, Mme veuve Rey, M. Arnaud Joseph et la Société des Tuileries. Ces objets ont été transportés gratuitement à Marseille par M. Fallen, camionneur d'Aubagne à Marseille.

Le maire de Marseille exprime à nos concitoyens toute sa reconnaissance pour leur geste généreux en faveur de cette œuvre d'assistance.

LA CIOTAT. — La régie des chemins de fer départementaux des Bouches-du-Rhône informe le public qu'elle a mis en service depuis avant-hier samedi deux trains correspondant (quoique sans garantie) avec les trains P.-L.-M. aux heures suivantes : direction Marseille, 8 h. 5 ; direction Toulon, 16 h. 50.

BERRE. — La quête faite pour les soldats blessés de passage à la gare de Berre a produit la somme de 335 fr. 55.

MARIGNANE. — *Avis de la Mairie.* — Une souscription publique est ouverte au profit des malades et blessés de la guerre actuelle. Des listes de souscription sont déposées à la Mairie, ainsi que dans les débits de tabacs, cercles, cafés et autres établissements publics. Le maire adresse un appel chaleureux à toute la population et l'invite à participer, chacun dans la limite de ses moyens, à cette souscription patriotique, dont le produit est destiné à soulager ceux qui se dévouent à l'heure actuelle pour la défense sacrée de la Patrie.

La Solidarité Nationale

Aux marins du commerce débarqués et sans travail

Les marins du commerce, actuellement débarqués, sont invités à se faire inscrire sur les listes d'embarquement déposées au siège du Syndicat (11, place de la Joliette et au kiosque).

La Compagnie des Messageries Maritimes devant réarmer tous ses navires dans le courant de la semaine, a chargé l'Union Syndicale de lui fournir les personnels indispensables.

Deux cent trente-cinq chauffeurs et soutiers sont nécessaires. Aujourd'hui lundi s'effectueront les armements des paquebots *Nera*, *Calédonien* et *Normand*. Le Syndicat a besoin de : 39 chauffeurs, 6 alimenteurs, 2 forgerons, 7 soutiers graisseurs, 30 soutiers. Il prie donc les camarades à terre et qui désirent embarquer de se faire inscrire à la première heure au siège.

Le Conseil syndical insiste amicalement auprès de tous les camarades pour qu'ils répondent au présent appel.

Sociétés diverses

Chartreux-Blancarde-Nord (12, boulevard de Roux). — Une réunion aura lieu au siège ce jour, à 9 heures du soir. La présence de tous les membres du Comité est indispensable. On examinera les nombreuses demandes de secours adressées au Comité afin de subvenir d'urgence aux besoins des familles qui sont réellement dans la détresse. Il est fait un pressant appel aux notabilités et habitants aisés du quartier pour qu'ils contribuent avec empressement et largesse à éloigner la misère noire qui est aux portes de beaucoup de familles en remettant des dons en nature ou en espèces aux membres du Comité chargés de les recevoir.

Place Notre-Dame-du-Mont et Plaine Saint-Michel réunis. — Dans sa dernière réunion, le Comité a décidé, pour éviter les abus dans la distribution des secours, de limiter son périmètre comme suit : Place Notre-Dame-du-Mont, rue Fontange, rue Saint-Michel, plaine Saint-Michel (côté gauche), rue de la Bibliothèque (côté droit), rue des Trois-Mages, boulevard du Musée (côté droit), cours Lieutaud (côté gauche, rue de Village (numéros pairs) et place Notre-Dame-du-Mont. Le Comité a décidé, en outre, d'organiser un ouvroir pour faire des vêtements et de la lingerie aux enfants des mobilisés indigents et a désigné Mme Lect, place d'Aubagne, 6, de recevoir les dons des personnes charitables, en nature, tels que : vêtements, literies, étoffes et provisions pour les enfants. Tous les membres du Comité et toutes les personnes désireuses de faire œuvre de solidarité pour venir en aide aux malheureux sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu demain mardi, à 9 heures du soir, au siège.

Saint-Louis. — Le président de la sous-Commission de secours de Saint-Louis informe la population que tous les livres, registres, toutes les comptabilités ainsi que son Livre d'Or en faveur des assistés sont à la disposition du public qui ne doit pas craindre de venir en prendre connaissance. Il invite, d'autre part, tous les habitants du quartier à lui faire connaître les noms et adresses de tous les malheureux vraiment dignes d'intérêt dont l'inscription serait urgente et qui, pour une cause ou pour une autre ne se sont pas encore présentés. Il découle toutefois que vu la pénurie des moyens et des ressources actuelles ne peuvent être inscrits que ceux qui, au jour dit, se trouvent dans la plus complète indigence. Il les informe enfin que seules sont valables les listes de souscription revêtues de la signature du président et du timbre humide de la sous-commission.

Comités de vigilance du 9e canton. — Tous les membres des Comités existants dans la périphérie du 9e canton sont instamment priés d'assister à une réunion générale qui aura lieu ce soir lundi, à 9 heures, au bar Berge, rue d'Alger, 1. Ordre du jour : discussion sur la formation d'une Fédération de cantons en vue de la constitution définitive d'une Fédération de tous les Comités de quartiers de la ville de Marseille et de la banlieue.

Au P.-L.-M. — Les agents des trains et ceux du bureau de la commande sont informés que, conformément aux décisions prises aux deux réunions qui ont eu lieu le lundi 17 août au bar Français, une délégation de deux agents des trains sera chargée de recevoir les versements que chacun voudra bien s'imposer pour soulager les misères des familles dont un ou plusieurs membres se trouvent sous les drapeaux. Cette souscription commencera le 29 ou le 30 de chaque mois pendant la durée de la guerre et sera close à la fin de chaque solde. Le montant sera versé mensuellement au Comité d'assistance de la presse quotidienne de Marseille.

Comité du Petit-Bosquet. — Le Comité informe les familles que l'ouverture du bureau de distribution aura lieu mardi 1er septembre, de 11 h. 30 à midi, au poste de police, chemin de Montolivet. Se faire inscrire au siège du Comité, bar-tabacs du Petit-Bosquet, tous les jours, de 6 h. à 8 h. du soir. Mercredi 26 août, réunion du Comité, à 8 h. 30 du soir.

Comité de Saint-Jérôme. — Dans une assemblée tenue à l'école de filles le 23 août, à 2 h., un Comité définitif a été constitué pour venir en aide aux familles nécessiteuses. Ont été élus : M. le Curé, président d'honneur ; M. Roche, président-trésorier ; Mme Lieutaud, directrice de l'école, vice-présidente ; secrétaires, MM. Tabot, instituteur public, Pouget, instituteur privé. Membres du Comité : MM. Garnier, Dumoulin, de Lapeyrière, Delestrade, Romanès. Des remerciements ont été votés aux membres du Comité provisoire. Une souscription est ouverte au siège du Comité. Les dons en nature sont également reçus . — Le président, *B. Roche.*

Comité de la Madrague-de-la-Ville. — Le Comité d'intérêt de quartier et le Grand Cercle de la Madrague-de-la-Ville font connaître à la population du quartier, que vu la pénible situation dans laquelle nous nous trouvons, ils se constituent en Comité de secours en faveur des familles nécessiteuses. Indépendamment des fonds de caisses que le Comité dispose, des quêtes seront faites sitôt l'approbation des autorités. D'ores et déjà des distributions de pain et de soupe sont faites aux écoles maternelles, rue de la Butineuse et boulevard Mouren. Tous les soirs, à 7 h., réunion au siège social. — Le président, *Gazan* ; le secrétaire, *Fithol C.*

Bourse du Travail

Syndicat du Bâtiment. — Le syndicat du Bâtiment renouvelle à la connaissance des camarades chômeurs, de toutes les corporations de l'industrie du bâtiment sans distinction, syndiqués ou non, qu'une permanence fonctionne tous les jours de 2 heures à 7 heures du soir, et qu'il est dans l'intérêt de tous de venir s'y faire inscrire, salle 6, Bourse du Travail.

Ouvrières tailleuses, lingères et similaires. — Les ouvrières tailleuses, lingères, brodeuses, corsetières, giletières, pantalonnières et toutes les ouvrières de l'aiguille de la ville de Marseille actuellement sans travail, sont invitées à venir se faire inscrire aujourd'hui lundi, et jours suivants, jusqu'au jeud 27 courant inclus, de 6 heures à 8 heures du soir, au secrétariat du Syndicat à la Bourse du Travail, bureau de placement des dames, entrée par le Marché-des-Capucins.

Ouvriers Lithographes.— Le syndicat des Ouvriers Lithographes, papetiers,relieurs, graveurs et ouvrières de l'imprimerie, dans son assemblée du 23 août a voté dans la mesure de ses moyens, un secours de chômage à tous les syndiqués chômeurs ou familles de mobilisés. Le paiement se fera tous les mercredis de 6 h. 30 à 7 h. 30 du soir. La famille du mobilisé devra présenter une pièce d'identité.

Pour établir une liste des chômeurs de la corporation des syndiqués et non syndiqués, sont priés de venir se faire inscrire Bourse du Travail, salle 8, tous les soirs de 6 h. 30 à 7 h. 30 du soir. (Circulaire préfectorale).

Chronique d'Aix

Avis de la mairie. — Rappelons à nos administrés que l'arrêté municipal du 14 août courant, porte interdiction absolue de sortir de la commune d'Aix diverses denrées et principalement le blé et les farines. En conséquence, les personnes qui contreviendraient à cette défense, s'exposeraient à voir leurs marchandises saisies, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées contre elles.

Des réquisitions de blé très importantes, sont actuellement faites dans la commune d'Aix par l'autorité militaire, et il importe, pour pouvoir y satisfaire, que le blé récolté dans la commune d'Aix, n'en sorte pas. La municipalité et l'autorité militaire veilleront à ce que la défense ci-dessus rappelée soit strictement observée. Les agents de la force publique prêteront main-forte à l'exécution de ces prescriptions.

— Il a été constaté que de très nombreux enfants de tout âge vagabondent dans les rues et même dans la banlieue, criant, faisant du bruit ou maraudant. M. le maire prie instamment les parents de surveiller leurs enfants et de leur prescrire des jeux calmes et le silence, autant que possible, vu les circonstances graves que nous traversons. Des rafles pourront être faites et les enfants mal surveillés en être victimes ; les parents seront responsables. Des garderies sont établies, ainsi que des cours de vacances. Ne pas hésiter à y mettre les petits et tâcher d'occuper les grands de toutes les manières. A tout âge on peut rendre des services. Si ces conseils ne sont pas suivis, M. le maire se réserve de prendre toutes les mesures nécessaires.

Le Comité central de secours d'Aix, en créant une commission du travail s'est proposé de recueillir les demandes et les offres d'emplois, afin de parer dans la mesure du possible et autrement qu'à l'aide de secours aux conséquences du chômage résultant de la situation actuelle. Les demandes d'emplois ont afflué. Nombreux sont ceux qui ne veulent pas recevoir d'aumône et qui ne demandent qu'au travail leur pain quotidien. Malheureusement ce qui manque à cette heure ce sont les employeurs.

Aussi le comité fait-il un pressant appel à tous les chefs des administrations publiques et privées, à tous les industriels, à tous les commerçants grands et petits, les invitant à lui faire connaître les emplois dont ils peuvent disposer. Le comité s'adresse également aux agriculteurs pour les travaux des champs, aux particuliers pour les gens de services et d'une façon générale à toutes les personnes qui sont en mesure de faire travailler. Le comité n'adressera aux employeurs que les personnes dont une enquête aura établi la situation digne d'intérêt et de confiance.

Offres et demandes doivent être adressées à monsieur le président de la commission du travail à lycée de jeunes filles, Aix.

Au Parquet. — Le nommé F., originaire de Marseille trouvé à Velaux en état de vagabondage a été mis à la disposition de M. le procureur de la République par la gendarmerie de la Fare.

— Une médaille d'or portant des initiales entrelacées a été trouvée par M. Rampal, chef monteur téléphoniste demeurant avenue Victor-Hugo, 12. Il tient cet objet à la disposition de son propriétaire.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE : 42 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE (Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37)

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en

GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

S.G.T.

25, QUAI DU CANAL — MARSEILLE

VENTE • TENTES DE TOUS SYSTÈMES • LOCATION

pour MAGASINS, VILLAS, JARDINS, TOURISME & CAMPEMENT

DESINFECTION DES APPARTEMENTS

LA PHOCEENNE

23 et 25, rue de la Palud, 23 et 25

Publications de Mariage du 22 Août

Coppier Mario, mécanicien, et Amoretti Adrienne. — Santoru Giovanni, journalier, et Rugani Marguerite. — Conac Albert, agriculteur, et Crawfurd Nélie. — Funel Louis, maçon, et Sauzée Marie. — Daffis Gabriel, gardien de la paix, et Mahieus Lucienne. — Vitiello Fortunato, journalier, et Balestrière Annunciata. — Pigoni Réoclino, journalier, et Maffei Justine. — Cogno Germain, camionneur, et Ramonet Clémence. — Pallerotti Giovanni, mécanicien, et Benedettini Lavinia. — Deblevid Barthélemy, boulanger, et Ronchard Anna. — Griffet Fernand, employé, et Remondaz Victorine. — Volponi Charles, caoutchoutier, et Palumbo Maria. — Augier Pierre, représentant de commerce, et Chabert Louise. — Laugier Joachim, boucher, et Michel Marie. — Gallet de Santerre Léon, employé, et Mauméjean Germaine. — Sabaton Jules, peseur juré, et Biéchy Louise. — Gregori Toussaint, marin, et Antonmattei Marie.

Tribune du Travail

On demande une apprentie bien dégrossie ou une demi-ouvrière repasseuse, rue de l'Evêché, 106, angle rue République.

AUX MÈRES DE FAMILLE

Pendant la durée de la guerre la **Fécule Gidet** pour l'alimentation de l'enfance sera vendue à toutes les mères de famille à raison de **0.60** la boîte de 300 grammes.

Pharmacie Dianoux, Grand Chemin d'Aix, 30

606 et le néo-606 pour la guérison de la **Syphilis** sont appliqués à l'**Institut Sérothérapique de France, 56, allées de Meilhan, Analyse du Sang, Voies Urinaires. Electrolyse.** Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dim. de 10 à mid.

Mme YRAM donne bons conseils et réussite en tout. r d'Aubagne, 26, 1er.

A VENDRE mobilier complet, 75, rue Sénac.

VIEUX JOURNAUX

Pour Pliage et Emballage

A VENDRE

S'adresser Bureau du Journal

HOMME jeune, 36 ans, bachelier ès-lettres et ès-sciences. Parlant et écrivant anglais et espagnol, demande emploi correspondant, comptabilité, etc.Sérieuses références Ecrire Labrunerie, 42, rue Vacon.

DIMANCHES & FÊTES

PIEDS & PAQUETS

COQUILLAGES 1er CHOIX

VIN BLANC SEC EXTRA

Chez MARIN

6, Rue Fortia, 6

On reçoit commandes dès le vendredi

Terrain à bâtir

a vendre en totalité ou à lots 800 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 32 mèt de façade, sur b. Gilly. 14 S'a. Vistorh b journal

PERDU récépissé n° 93.729. A rapporter à la Société Marseillaise.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3), que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du *Petit Provençal*, rue de la Parse, 75.